

# Rapport Annuel

2018



En vertu de l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et du décret n°2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers a pour objectif de présenter chaque année un bilan exhaustif de la politique et des moyens d'élimination des ordures ménagères

Soucieux du devenir des déchets, le SMIRGEOMES est partenaire des Éco Organismes suivants :















### **Préambule**

Ce rapport a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers du SMIRGEOMES pour l'année 2018.

Il permet de connaître les évolutions des tonnages collectés et la qualité des services proposés aux habitants.

Il présente, également, un bilan financier de son fonctionnement avec une analyse des coûts par habitant, des dépenses et des recettes.

Ce document est une base de travail pour le syndicat qui lui permet d'envisager les orientations futures afin d'élaborer les étapes de la démarche de réduction des déchets engagée de longue date.

Ce rapport est également disponible sur <u>www.smirgeomes.fr</u> et au siège du syndicat

11 rue Henri Maubert, 72120 Saint-Calais - tél : 02 43 35 86 05

#### Sommaire

#### **Préambule**

#### **Présentation du SMIRGEOMES**

#### I – La collecte des déchets ménagers

- 1. La collecte en porte-à-porte (PAP)
  - Collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)
  - Collectes sélectives (sacs jaunes et bleus)
- 2. La collecte sélective en Point d'Apport Volontaire (PAV)
- 3. Un réseau de 13 déchèteries
  - Fréquentations
  - Tonnages
- 4. Récapitulatif des tonnages collectés

#### II – Le site du Ganotin : transfert des déchets et suivi ISDND

#### III - Les modes de traitement :

- 1. Le traitement des OMr
- 2. Le traitement des collectes sélectives
- 3. L'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND)
- 4. Les filières spécifiques : le traitement des déchets des déchèteries
- 5. Récapitulatif Traitement et Valorisation

#### IV – Les outils incitatifs du projet environnemental

- 1. Des actions de prévention
- 2. Des modes de facturation majoritairement incitatifs
- 3. Un suivi des réclamations : un indicateur de la démarche

#### V – Les indicateurs financiers

- 1. L'évolution de la participation des collectivités adhérentes
- 2. L'évolution des dépenses d'exploitation
- 3. L'évolution des dépenses de fonctionnement
- 4. L'évolution des recettes de fonctionnement
- 5. L'évolution du coût moyen par habitant

#### VI - Conclusion

#### Annexe 1

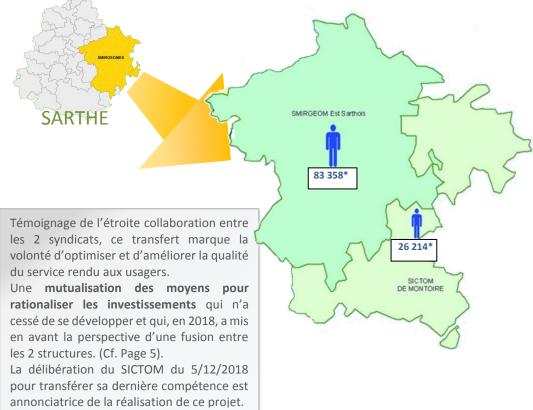
# Des compétences pour un service public de gestion des déchets

Le SMIRGEOMES (Syndicat Mixte de Réalisation et de Gestion pour l'Elimination des Ordures Ménagères du Secteur Est de la Sarthe) est un Etablissement Public.

Le SMIRGEOMES exerce depuis 1981 sa mission de **Service Public** de Gestion des déchets des ménages et des professionnels lorsque leurs déchets sont assimilables par leur nature à des déchets ménagers.

(Articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- → La collecte : Ordures Ménagères résiduelles (OMr), emballages, papiers, verres et déchèteries.
- → Le traitement : tri, valorisation matière ou énergétique et élimination des résiduels.
- Depuis janvier 2013 : La compétence traitement est également exercée pour les 49 Communes du SICTOM de Montoire sur le Loir - La Chartre sur le Loir.
- 4 Communautés de Communes (CC) Sarthoises et 1 du Loir et Cher pour 2 communes (Sargé et Mondoubleau) ont transféré leurs compétences Collecte et Traitement des déchets ménagers et assimilés" au syndicat. Elles conservent la compétence de la facturation.





Total habitants: 109 572

\*Données INSEE 2016 (Population totale légale)

### Des objectifs pour un projet environnemental

### Prévenir et réduire la production de déchets

- Répondre aux orientations issues du Grenelle de l'environnement confirmées dans la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte
- Favoriser la valorisation des déchets et le réemploi
- Maîtriser les coûts

#### Pour la collecte :

**83 358** habitants\*

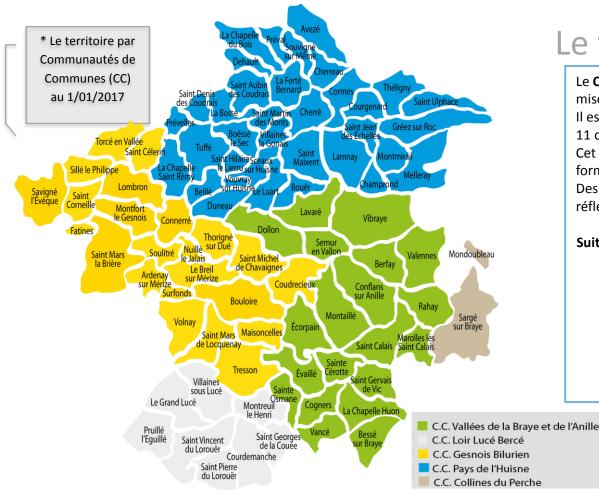
85 communes \*\*

**5** Communautés de Communes ¼ du département de la Sarthe

#### Pour le traitement :

**109 572** habitants (83 358 + 26 214)

85 communes + 49 communes du SICTOM Montoire-La Chartre



### Des moyens à disposition des habitants

Une offre de services diversifiée, respectueuse de l'environnement qui développe des filières spécifiques de collecte pour limiter l'enfouissement des déchets ultimes.

- La collecte en porte à porte des OMr\*\* tous les 15 jours (PàP\*\*\*).
- La collecte sélective en porte à porte pour les emballages tous les 15 jours (PàP).
- La collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV) pour le verre et le papier.
- Un réseau de 13 déchèteries.
- Le Ganotin: ISNSD\*\*\*\* et transfert des collectes.
- La Redevance Incitative (RI) sur 51 communes.
- Des actions de prévention et de réduction des déchets.

### Le fonctionnement du syndicat

Le Conseil Syndical vote par délibérations le budget et décide de la mise en place des projets.

Il est composé de 88 délégués, issus des conseils communautaires + 11 du SICTOM.

Cet organe élit **un Président**, des vice-présidents et 23 membres qui forment le **Bureau Syndical**, responsable de la gestion de la structure. Des commissions composées d'élus des différentes collectivités, réfléchissent sur les grandes orientations du syndicat.

#### Suite au nouveau schéma territorial (élections du 8 mars 2017) :

- Michel ODEAU, président
- Michel FROGER, vice-président, chargé de la collecte
- Prosper VADE, vice-président, chargé des Déchèteries
- Patrick GREMILLON, vice-président, chargé du Ganotin
- Sylvie CHARTIER, vice-présidente, chargée de la Prévention et de la Communication
- Odile HUPENOIRE, vice-présidente, chargée de la Mutualisation

#### Effectif du SMIRGEOMES au 31 décembre 2018 : 30 agents

- 14 agents au siège de St Calais dont le poste de direction fusionné
- 13 agents sur les déchèteries
- 3 agents de maintenance



27,36 équivalents temps pleins.

- Info disponible en annexe 1

\*\*OMr: Ordures Ménagères résiduelles

\*\*\*PàP: Porte à porte

\*\*\*\*ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

<sup>\*</sup> La carte ne tient pas compte des communes ayant fusionné

# I. La collecte des déchets ménagers :

Pour les particuliers, les collectivités et les professionnels (sous conditions).

Règlement de collecte du 3 oct. 2013.

- Collectes en porte à porte (PàP) : Collectes simultanée tous les 15 jours
  - Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)
  - > Le sélectif (emballages sur tout le territoire et papier pour la Ferté-Bernard)
- Collectes en points d'apport volontaire :
  - > 512 Containers (PAV) : collecte du sélectif (emballages, papiers et verres)
  - > 13 déchèteries gérées en régie par le syndicat

# La Collecte des OMr\* tous les 15 jours

L'arrêté Inter préfectoral de la Sarthe et du Loir et Cher du 17/09/2015 (n° DIRCOL 2015-0155) a permis le démarrage de la collecte en C0,5\* le 4/01/2016 pour 2 ans sur l'ensemble du SMIRGEOMES (hors La Ferté Bernard). Cette dérogation de collecte a été renouvelée pour 6 ans le 15/12/2017.

Dans le cadre de ces modalités de collecte, le syndicat poursuit les mesures suivantes :

- → Conteneurisation de la collecte des OMr : un gage d'hygiène → Rationalisation et optimisation des circuits de collecte si nécessaire.
- → Maintien de collectes en C1\* et en C2\* pour les producteurs dont la pratique d'utilisation du service et le volume de déchets fermentescibles a démontré la nécessité d'une collecte à une fréquence
- → Maintien du maillage du territoire en Points d'Apports Volontaires (PAV) → Développement de filières en déchèteries qui favorisent le recyclage et le réemploi

Des mesures pour garantir salubrité publique et efficience du service public

## Les fournitures de collecte

Fin 2018, nous comptons 40 200 adresses de production.

Le SMIRGEOMES met à disposition de chaque foyer des contenants nécessaires à la collecte :

- Bacs OMr\* : 6 modèles de 80 à 660 L, pucés pour le comptage des levées, 41 103 bacs OMr actifs fin 2018. Livraisons et maintenance sont assurées en interne.
- Sacs jaunes: 75 360 rouleaux (20 sacs par rouleau)
- Sacs bleus pour la Ferté Bernard : 4 000 rouleaux (20 sacs par rouleau)
- Cartes d'accès en déchèterie (éditées en 2018) : 2 901

\*C0,5 = Collecte tous les 15 jours

\*C1 = Collecte hebdomadaire : Gros Producteurs (GP)

\*C2 = Collecte bi-hebdomadaire : Très Gros Producteurs (TGP) = type cantines, maisons de retraite.

\*OMr: Ordures Ménagères résiduelles

6/28 **Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES** 

### I.1 Collecte en porte-à-porte (PàP) :

Ramassage assuré par la société COVED (marché public 2015-2020 +1 +1)

### I.1.1 Collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

Les OMr sont les Ordures Ménagères résiduelles, des déchets non-recyclables et non-toxiques.

Tonnage OMr 2017: 9865

Tonnage OMr 2018: 9 903

118,8 Kg/hab/an - SMIRGEOMES.

190,90 Kg/hab/an - Région des Pays de la Loire \*



### I.1.2. Collectes sélectives (sacs jaunes et bleus)

→ Uniquement les emballages en métal, plastique et cartonnettes = sac jaune Collectes tous les 15 jours en même temps que le Bac OMr → Papiers de lecture et d'écriture (La Ferté-Bernard) = sac bleu

Tonnage 2017 : 3 235

Tonnage 2018: 3 265



Tonnage 2017: 123

Tonnage 2018: 129



### I.2 Collecte sélective en Point d'Apport Volontaire (PAV) :

Vidage assuré par la société COVED (marché public 2015-2020 +1+1)

**214** espaces de tri à disposition des habitants = **512** containers répartis sur le territoire (209 + 184 + 19).







### I.3 Un réseau de 13 déchèteries :



Apport des déchets recyclables ou encombrants non collectés en PàP\* ou en containers (PAV\*\*).

→ Accessible aux professionnels sous certaines conditions : facturation au volume.

### **I.3.1 Fréquentations**

	2017	2018	Evolution
La Ferté Bernard	60 377	56 071	- 7,68 %
Thorigné sur Dué	37 931	40 003	+ 5,46 %
Savigné L'Evêque	35 258	35 056	- 0,57 %
St Mars La Brière	16 845	19 821	+ 17,67 %
Le Grand Lucé	16 513	17 040	+ 3,19 %
Vibraye	17 889	16 419	- 8,95 %
Montaillé	14 318	13 725	- 4,32 %
Besse Sur Braye	12 172	11 755	- 3,54 %
Maisoncelles	10 340	10 371	+ 0,30 %
Mondoubleau	11 270	11 496	+ 2,01%
Lombron	12 096	9 587	- 26,17 %
Tuffé	10 638	8 574	- 24,07 %
Montmirail	6 237	5 647	- 10,44 %
TOTAL	261 884	255 565	- 2,47 %





\*PàP : Porte à porte

\*\*PAV : Point d'Apport Volontaire

Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 8/28

### **I.3.2 Tonnages**

En incitant au geste de tri et en développant les filières spécifiques, le SMIRGEOMES souhaite limiter les pollutions et les coûts.

	2017	2018	Evolution 2017/2018
Bois	1 985	2 093	+5,2%
Métaux	1 130	1 050	-7,6%
Végétaux	8 413	8 647	+2,7%
Gravats	3 870	3 399	-13,9%
Cartons	854	857	+0,35%
Plastiques	153	67	-128,4%
Mobilier	1 179	1 570	+24,9%
Pneumatiques	18	43	+58,1%
* D.E.E.E	626	601	-4,2%
**D.D.S	210	268	+21,6%
SOS RECUP-arrêt convention 12/2017	2		
ECOtextile	309	480	+35,6%
Corepile	9	9	0,0%
Nespresso	2	2	0,0%
Cartouche encre	1	1	0,0%
Amiante ciment- Arrêt collecte 10/2018	11	10	-10%
Non valorisables	4 251	4 488	+5,3%
TOTAL	23 023	23 585	+2,4%

Certains déchets étant très coûteux en traitement, le syndicat encourage les solutions alternatives (réemploi de déchets verts, dons, vente, réparation..).

Des déchets sont à présent recyclés grâce aux nouvelles filières

# Encore plus de déchets recyclés

Collectes spécifiques

**Écomobilier** 4 nouvelles déchèteries équipées en oct. 2018 : collecte assurée sur tous les sites.





**<u><u>é</u>CO***teXtile* 98 conteneurs sur le territoire</u>





**120 bornes à piles** en Mairies, commerces, écoles



Benne 100 % pastique dur et souple sur 4 sites



**Capsules NESPRESSO** 

Gravat Ferraille Pneus **ENCOMBRANTS** 

<sup>\*</sup>DEEE = Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

<sup>\*\*</sup>DDS = Déchets Diffus Spécifiques issus de produits chimiques pouvant présenter un risque pour la santé et l'environnement

### **I.4** Récapitulatif des tonnages collectés

		2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017/2018
	Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)	14 639	12 140	11 867	11 157	10 521	9 792	9 865	9 903	+0,39%
	Collectes sélectives dont :	7 945	8 596	8 592	8 643	8 397	8 432	8 537	8 461	-0,89%
TONNAGES	Emballages					2 938	3 118	3 298	3 310	+0,36%
	Verre					3 428	3 416	3 453	3 530	+2,23%
	Papiers					2 031	1 900	1 786	1 621	-9,23%
	Déchèteries	19 882	20 836	21 387	24 307	21 772	22 938	23 021	23 585	+2,45%
	TOTAL	42 466	41 572	41 846	44 107	40 690	41 162	41 423	41 949	+1,27%
	Ratio kg/habitant/an	490	471	472	504	480	490	483,48	503,24	
	dont OMr	169	138	134	127	124	116,5	115,1	118,8	

<sup>\*</sup> Inclus les emballages, les papiers, le verre -PàP et PAV

\*Moyenne régionale 2015 190,90 kg/hab. \*\* Moyenne national 2016 568 kg/hab./an



<sup>\*</sup> Plus d'information sur le tri sur notre site www.smirgeomes.fr

<sup>\*</sup> Données 2015 du Conseil Régional des Pays de la Loire

<sup>\*\*</sup> Extrait du livret ADEME- Déchets-chiffres clés 2018

### II. Le Ganotin : transfert des déchets et suivi de l'ISDND\*

Initialement prévu pour le traitement des déchets, ce site est en passe de devenir définitivement une base de transfert des déchets. En effet, la fermeture du dernier casier d'enfouissement en août 2016, l'arrêt du centre de tri des emballages en mars 2017 et surtout l'incendie accidentel qui a détruit l'usine de traitement des \*\*OMr le 27/10/2017 a imposé de repenser la vocation de tout le site autour de 2 activités :



Suivi de \*l'ISDND
Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
Page 13



Le site du Ganotin-Vue satellite 2015-Ecorpain (72)

- → Quai de transfert des collectes sélectives pour expéditions et valorisation
  - → Pré tri des papiers
  - → Mise en balles des cartons

Enfouissement des déchets arrêté depuis 08/2016 et dossier de cessation d'activité en cours fin 2018.

Quai de transfert des OMr depuis le 27/10/2017 Station de traitement des lixiviats (jus des déchets enfouis)

Eco-pâturage pour l'entretien écologique et économique du site

\*ISDND: Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

\*\*OMr : Ordures Ménagères résiduelles

### III. Le traitement et la valorisation des déchets

### **III.1** Le traitement des OMr





Installation provisoire pour le transfert et l'expédition des OMr vers les sites de traitement



**2 427** Tonnes du SMIRGEOMES

Expédition des tonnages OMr pour valorisation énergétique à l'usine Syner'Val du Mans (72)

+ 760 Tonnes du SICTOM en provenance du quai de transfert de Montoire





Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 12/28

### III.2 Le traitement des collectes sélectives

Maintenance et exploitation confiée à COVED (marché public 2015 - 2019)



→ Réception de toutes les collectes sélectives

Rechargement vers les opérations de tri et de valorisation.

- Réception et rechargement des emballages
- Réception, pré tri depuis le 1/04/2018 et rechargement des papiers du SMIRGEOMES + du SICTOM depuis 2015.
- Maintien de la prestation de mise en balles des cartons (SMIRGEOMES + SICTOM depuis 8/2016)

→ Evacuation de tous les flux

Emballages: Centre de tri PAPREC Seiches - 49

Carton: Suez (repreneur) - 72

Papier: Norske skog (repreneur) - 88

Verre: OI (repreneur) - 51 et 33

	Emballages			Papiers		Verre Cartons déchèteri		nèteries
	*PàP	**PAV	PàP	PAV SMIRGEOMES	PAV SICTOM	PAV SMIRGEOMES	SMIRGEOMES	SICTOM
Tonnes	3 265,05	45,28	129,44	1 492	569,12	3 530,29	857,98	196,56
<b>Total 2018</b>	3 310,3	3	2 190,56		3 530,29	1 054,	54	

Rapport annuel 2018-COVED





\* Caractérisations réalisées en 2018

→ Taux de refus pour les emballages : 22,33 %. (Données du 1/04/2018 au 30/03/2019)

Rapport annuel 2018-PAPREC

→ Taux de refus pour le flux des papiers : 1,52 % d'avril à décembre 2018. <u>Rapport annuel 2018-COVED</u>

La mise en place en 04/2018 du pré tri des papiers avant expédition chez le repreneur a permis de faire diminuer le pourcentage de refus et éviter des décôtes sur les reprises.

Recyclage et valorisation imposent la bonne qualité des gisements.



Résultats issus des \*Caractérisations obligatoires réalisées (18 caractérisations/an-norme AFNOR) = indicateur de la qualité du tri qui permet de connaître la part des matériaux récupérés dans un flux de déchet et qui indique, également, le taux de refus (déchets mal triés non valorisables).

\*PàP: Porte à porte

\*\*PAV: Point d'Apport Volontaire

Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 13/28

### III.3 Suivi de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)



Suivi de la station de traitement des \*lixiviats



Marché public OVIVE-04/2018-03/2020



Surveillance en régie de la torchère pour la récupération du biogaz des casiers fermés



fin d'activité déposé fin 2018



\*Lixiviats : Jus des déchets enfouis

Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 14/28

### III. 4 Les filières spécifiques : le traitement des déchets des déchèteries

Destination et devenir des déchets collectés

Veillons aux erreurs de tri: mal triés à la maison ... les déchets n'arrivent pas à destination et ne sont pas recyclés.

Matières	Eco Organismo	Transportaur	Destination				
iviatieres	Eco Organisme	Transporteur	Qui	Comment			
Non-valorisables (dit Encombrants)		NCI	ISDND (Montmirail)	Stockage			
Bois		NCI	NCI -> Krono (45) NCI -> Bio Masse (35)	Recyclage hors Métaux (83 %) Chaudière (10%)			
DOIS		INCI	NCI (72)	Stockage (7 %)			
Métaux		Passenaud	Passenaud (72)	Recyclage			
Végétaux		Véolia	Maine Collecte Valorisation (72)	Recyclage compost (100 %)			
Cwayrata		NCI	Valmat (72)	Remblayage			
Gravats		NCI	Bourse aux gravats (72)	Remblayage			
Carton		NCI	Coved (72)	Recyclage			
Diactique		Passenaud	SOSAREC (72)	Recyclage (98 %)			
Plastique		Passenauu	Séché (53)	Stockage (2%)			
Mobilier	Eco Mobilier	Véolia	Veolia (72)	Démantèlement-Recyclage => 6 destinations			
Doggooding	Aliapur	Méga pneus	Aliapur (69)	Recyclage			
Pneumatiques		NCI	NCI (72)	stockage			
*DEEE	Ecologie	Envie 72	Envie 72	Démantèlement / Recyclage			
DEEE	Eco <b>logic</b>	Envie 72	Envie 72	Réémploi			
	EcoDDS	Bs Environnement	Bs Environnement (41)	100% dans leurs filières :			
	ECODDS	Triadis	Triadis (35)	valorisation matière, incinération			
**DDS	Hors Eco-DDS	Chimirec	Chimirec (35)	simple ou avec valorisation énergétique, neutralisations physico-chimique			
Amiante	Arrêt en oct 2018	NCI	NCI (72)	Stockage amiante liée			





### III. 5. Récapitulatif Traitement et Valorisation

Différents modes de traitement

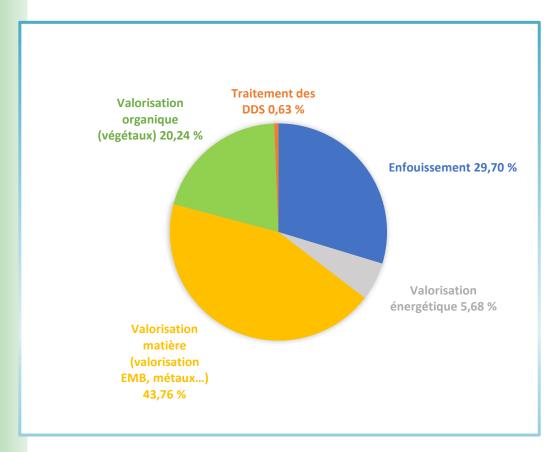
Valorisation énergétique – incinération OMr	2 427	soit	5,68	%
Enfouissement (avec valorisation du biogaz sous forme de chaleur et d'électricité)	12 69 <b>2</b>	soit	29,70	%
Valorisation matière (valorisation emballages, métaux)	18 698	soit	43,76	%
Valorisation organique (végétaux)	8 647	soit	20,24	%
Traitement des DDS**	268	soit	0,63	%

**Total 42 732 t** soit 100 %

OMr\* (01 à fin 03/2018)

OMr (04 à 12/2018) + Encombrants

8 462 t emballages (plastiques, cartonnettes, métaux), verre et papiers + 10 236 t des déchèteries



70 %
des déchets collectés
sont valorisés

\*OMr : Ordures Ménagères résiduelles

\*\***DDS**: Déchets Diffus Spécifiques

Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 16/28

### IV. Les outils incitatifs du projet environnemental

IV.1. Des actions de prévention

E SMIRGEOMES des actions au quotidien pour aller plus loin!

Nov. 2018 Mise en ligne de notre nouveau site internet www.smirgeomes.fr

#### Communication



**Sensibilisation** 







#### Réutilisation



PILES à l'endroit

#### **Prévention**



#### Campagne d'affichages **Articles**



### En partenariat

avec l'ensemble des acteurs locaux



17/28 **Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES** 

### IV.2. Des modes de tarification majoritairement incitatifs

**66 % du territoire** (hors \*CC de l'Huisne Sarthoise assujettie à la TEOM-Taxe enlèvement des Ordures Ménagères) est concerné par un mode de tarification incitatif. Initié dès 2009 comme levier pour la prévention des déchets, ce principe a été réaffirmé par les pouvoirs publics en \*\*2015.

En responsabilisant les usagers sur leur quantité de déchets, il permet une diminution des OMr et favorise une maitrise des coûts du service public de gestion des déchets.

#### La Redevance Incitative (RI)

Le principe Concerne les CC des Vallées de la Braye et de l'Anille, Le Gesnois Bilurien et Loir Lucé Bercé depuis 2012 et 2014

Emission d'1 facture dans l'année en cours et levées supplémentaires facturées l'année suivante

- ✓ Un abonnement aux services : Couvre les charges fixes des services et donne l'accès aux prestations.
- ✓ Une partie fixe : forfait de 16 levées annuelles obligatoires et taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), fixée en fonction de la taille du bac.
- ✓ Une partie variable : au-delà des 16 levées, facturation des levées supplémentaires.

63% du territoire

### Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)

Le principe Concerne Sargé et Mondoubleau, intégrées à la CC des Collines du Perche, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018

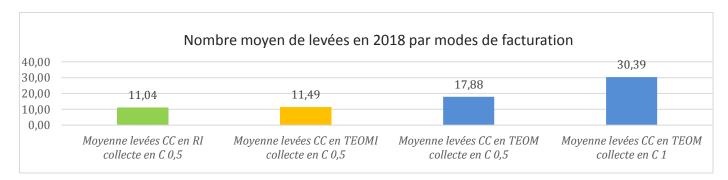
Intégrée dans la taxe foncière (bâti) de l'année N+1

- ✓ Une partie fixe : Pourcentage calculé sur la base de la valeur locative cadastrale (VLC) du bien. (Taux fixé chaque année par la CC)
- ✓ Une partie incitative variable : Calculée à partir du nombre de levées en fonction du volume du bac. (Prix du litre fixé par la CC)

3% du territoire

TEOMI = Taux x VLC

Volume du bac x prix du litre x nbre de levées



<sup>\*</sup>Configuration des Communautés de Communes (CC) - Annexe 1

<sup>\*\*</sup>Loi n° 2015-992-17/08/2015 dite de transition énergétique

### IV.3. Le suivi des réclamations : un indicateur de la démarche

Prise en compte attentive, individualisée et suivi de toutes les réclamations (dysfonctionnements de collecte, questions et préoccupations des usagers) avec un enregistrement systématique dans le logiciel de gestion Proflux.

Une attention particulière a été apportée à toutes les situations sensibles dans le cadre de la mise en place de la C0,5 le 4/01/2016 (p.1).

#### Nombre des réclamations totales (OMr\* et CS\*\*) enregistrées via Proflux :

562 réclamations en 2018 sur 47 059 bacs collectés en moyenne par mois

Mois 2018	Nombre total de réclamations OMr/CS
Janvier	50
Février	36
Mars	52
Avril	42
Mai	58
Juin	32
Juillet	37
Août	66
Septembre	73
Octobre	43
Novembre	39
Décembre	34



Stabilisation du nombre des réclamations

Les moyens mis en œuvre par le SMIRGEOMES ces dernières années ont permis de changer le rythme de collecte des OMr sans pour autant nuire à la qualité de la mission du service public confiée.

L'attention portée aux attendus et préconisations des services de l'Etat ainsi que la poursuite des outils précédemment déployés y ont contribué et ont permis le renouvellement de cette dérogation de collecte.



La CO,5 correspond aux besoins d'utilisation du service et est bien adoptée par les usagers.

\*OMr : Ordures Ménagères résiduelles

\*\*CS : Collectes Sélectives

### V. Les indicateurs financiers

### V.1. Évolution de la participation des collectivités adhérentes (2017/2018)

Communautés de Communes (CC)	Participation année 2017	Participation année 2018	Différentiel 2017-2018
C.C. Le Gesnois Bilurien	2 542 062 €	2 546 698 €	4 636 €
C.C. des Vallées de la Braye et de l'Anille	1 335 684 €	1 334 049 €	-1 635 €
C.C. du Pays de l'Huisne Sarthoise	2 542 205 €	2 520 342 €	-21 863 €
C.C. Loir-Lucé-Bercé	482 167 €	478 539 €	-3 628 €
C.C. des Collines du Perche	213 139 €	210 559 €	-2 580 €
SMIRGEOMES	7 115 257 €	7 090 187 €	-25 070 €

<sup>⇒</sup> Evolutions des montants des participations des collectivités adhérentes entre 2017 et 2018 selon les évolutions de la population.

⇒ Composition des CC (Cf annexe 1).

Depuis le 1er janvier 2013, le SICTOM de Montoire - La- Chartre a transféré sa compétence traitement au SMIRGEOMES.

De fait, le SMIRGEOMES s'est substitué au SICTOM en tant que titulaire des contrats qui entrent dans le champ de la compétence transférée.

La baisse de 50 842 € correspond au nouveau contrat de traitement des \*OMr conclu le 1er/04/2018.

	Participation 2017	Participation 2018	Différence 2017-2018
SICTOM de MONTOIRE-LA-CHARTRE	1 355 923 €	1 305 081 €	- 50 842 €

N.B.: Les participations sont votées début décembre de l'année n-1, c'est à dire qu'elles sont établies sur la base d'estimations, d'où un décalage avec les résultats constatés au 31 décembre de l'année n.

Le calcul des participations se base sur les évolutions de la population (RGP de l'INSEE - RGP 2014 : 83 712 habitants), ce qui explique des situations variables en fonction des collectivités.

Le montant global de la participation de chaque collectivité correspond au coût répercuté à l'usager à travers la Redevance Incitative, la REOM ou la TEOM.

### V.2 Évolution des dépenses d'exploitation liées aux principaux marchés

	Prestataires	2017	2018	Diff entre 2017/2018	Variation 2017/2018
Collecte des O.M.R.	Titulaire du marché : COVED	1 406 383 €	1 445 434 €	39 051 €	2,78%
Traitement des O.M.R.	Titulaire du marché : GEVAL jusqu'au 31/03 - NCI/PAPREC à partir du 01/04	1 003 140 €	710 026 €	- 293 114€	-29,22%
Torchère	Titulaire du marché : PRODEVAL	34 479 €	70 881 €	36 402 €	105,58%
Sous total		1 037 619 €	780 907 €	- 256 712 €	-24,74%
Traitement des lixiviats	Titulaire du marché : OVIVE	158 732 €	132 061 €	- 26 671€	-16,80%
Collectes sélectives					
Point d'apport volontaire	Titulaire du marché : COVED	319 230 €	326 661 €	7 431 €	2,33%
Porte à porte		914 717 €	945 256 €	30 539 €	3,34%
Achats de sacs de collectes	Titulaire du marché : JET SAC	139 217 €	151 949 €	12 732 €	9,15%
Sous total		1 373 164 €	1 423 866 €	50 702 €	3,69%
Transfert - Tri des matériaux des collectes	Titulaire du marché : COVED	949 620 €	918 462 €	- 31 158€	-3,28%
Déchèteries	Collecte et traitement des bennes : 5 prestataires (MCV Véolia Propreté, COVED, NCI/PAPREC, PASSENAUD, CHIMIREC)	1 139 139 €	1 160 772 €	21 633 €	1,90%
SMIRGEOMES		6 064 657 €	5 861 502 €	- 203 155€	-3,35%

Diminution liée au renouvellement des marchés de prestation de traitement des \*OMr au 1/04/2018 et de tri des emballages le 1/04/2017, nuancée par la révision de prix des marchés.

Diminution liée au renouvellement des marchés de prestation traitement des OMr le 1/04/2018, nuancée par les révisions de prix des marchés.

	2017	2018	Diff entre 2017 / 2018	Variation 2017 /2018
SICTOM MONTOIRE LA CHARTRE  Dépenses totales des prestations transférées dans le cadre de la compétence  Traitement (Traitement des OMR, tri des collectes sélectives et déchèteries)	1 126 603	1 090 786	- 35 817 €	-3,18%

\*OMr : Ordures Ménagères résiduelles

### V.3. Évolution des dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Dépenses réalisées en 2017	Dépenses réalisées en 2018	<b>Evolution 2017/2018</b>	
Prestations de service SMIRGEOMES et SICTOM de Montoire la Chartre	7 191 260 €	6 952 288 €	-238 972 €	-3,32%
Autres charges de fonctionnement	229 161 €	276 342 €	47 181 €	20,59%
TGAP	316 431 €	498 112 €	181 681 €	57,42%
Charges de personnel	1 168 450 €	1 182 694 €	14 244 €	1,22%
Autres charges de gestion courante (dont indemnités de fonction)	58 261 €	50 765 €	-7 496 €	-12,87%
Charges financières (dont intérêts de la dette)	393 241 €	404 911 €	11 670 €	2,97%
Charges exceptionnelles	428 €	48 398 €	47 970 €	11207,94%
Provisions pour litiges et post exploitation	159 500 €	60 000 €	-99 500 €	-62,38%
Amortissements	251 416 €	227 667 €	-23 749 €	-9,45%
MONTANT GLOBAL	9 768 148 €	9 701 177 €	-66 971 €	-0,69%

#### **⇒** Prestations de service pour le SMIRGEOMES :

Externalisation de la prestation traitement des \*OMr et du tri des emballages issus des collectes sélectives.

#### **⇒** Autres charges de fonctionnement :

Contre expert suite au sinistre du Ganotin (27/10/2017) et maintenance du parc des déchèteries.

#### **⇒** \*\***TGAP**:

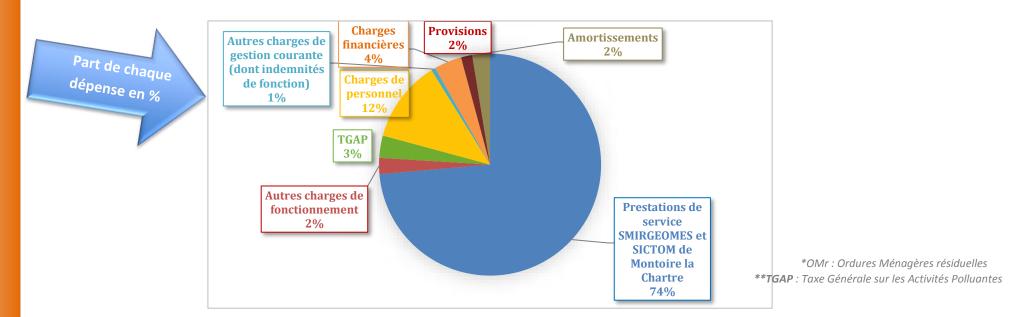
Evolution réglementaire des tarifs appliqués sur tous les tonnages traités.

#### **⇔** Charges financières :

Pas d'emprunt réalisé depuis fin 2013.

#### **⇒** Charges exceptionnelles :

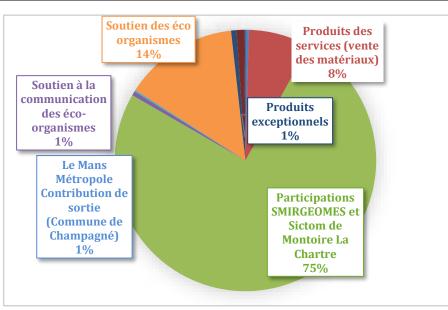
Indemnisation résiliation de marché et remboursement subvention ADEME.



Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 22/28

### V.4. Évolution des recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Recettes réalisées en 2017	Recettes réalisées en 2018	Evolution	2017/2018
Atténuations de charges (dont remboursement sur rémunération du personnel)	47 045 €	38 813 €	-8 232 €	-17,50%
Produits des services (vente des matériaux)	861 113 €	811 396 €	-49 717 €	-5,77%
Participations SMIRGEOMES et SICTOM de Montoire La Chartre	8 471 180 €	8 395 268 €	-75 912 €	-0,90%
Le Mans Métropole Contribution de sortie (Commune de Champagné)	60 000 €	60 000 €	0€	0,00%
Redevance des professionnels (Hors Redevance Incitative et Territoire)	21 727 €	23 402 €	1 675 €	7,71%
Soutien des éco-organismes (CITEO, OCAD3E)	1 596 885 €	1 645 503 €	48 618 €	3,04%
Soutien à la communication des éco- organismes	75 549 €	77 274 €	1 725 €	2,28%
Total éco-organismes	1 672 434 €	1 722 777 €	50 343 €	3,01%
Produits exceptionnels	106 850 €	207 391 €	100 541 €	94,10%
Reprise sur provision	- €	197 500 €	197 500 €	
Opération d'ordre	15 946 €	13 598 €	-2 348 €	-14,72%
MONTANT GLOBAL	11 256 295 €	11 470 145€	213 850 €	1,90%



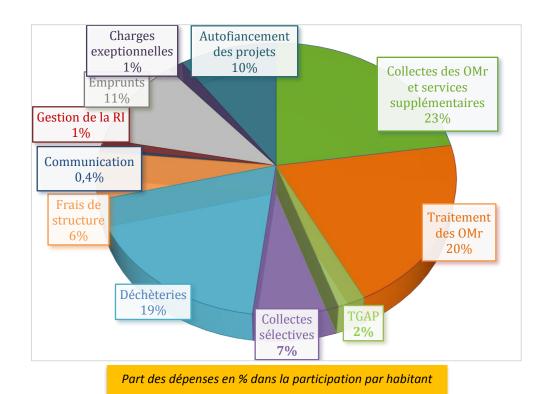
- ⇒ Produits des services : Déstockage des matériaux issus de la collecte sélective (Fin de contrat au 31/03/2017)
- ⇒ Participations SMIRGEOMES : Evolution selon la population et pour le SICTOM selon les contrats.
- ⇒ **Le Mans Métropole** : sortie de la commune de Champagné au 1er avril 2015. Post exploitation pendant 7 ans.
- ⇒ Soutien des éco-organismes : CITEO (anciennement Eco Emballages) → liquidatif année 2017 perçu en 2018 : 105 000€ impactés en 2018. En affectant ce montant à 2017, la variation des soutiens est de 8,98 %.
- ⇒ **Produits exceptionnels TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) : remboursement trop versé des années antérieures.

part des principales recettes en %

Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 23/28

### V.5. Évolution du coût moyen par habitant 2017-2018

LE FONCTIONNEMENT	2017	2018	Évolution 2017- 2018
Collecte des *OMr et Services supplémentaires	18,12 €/hab.	18,72 €/hab.	3,3%
Traitement des OMr	16,08 €/hab.	11,30 €/hab.	-29,7%
TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)	1,83 €/hab.	2,46 €/hab.	34,4%
Collectes sélectives	5,62 €/hab.	6,69 €/hab.	19,0%
Déchèteries	15,30 €/hab.	16,38 €/hab.	7,1%
Frais de structure	4,52 €/hab.	3,67 €/hab.	-18,8%
Communication	0,35 €/hab.	0,88 €/hab.	151,4%
Gestion de la RI (Redevance Incitative)	0,93 €/hab.	1,03 €/hab.	10,8%
Emprunts	8,61 €/hab.	8,14 €/hab.	-5,5%
Charges exceptionnelles - Provisions	1,19 €/hab.	0,31 €/hab.	-73,9%
Autofinancement des projets	7,70 €/hab.	7,07 €/hab.	-8,2%
MONTANT GLOBAL	80,25 €/hab.	76,65 €/hab.	-4,49%



- → Externalisation de la prestation traitement des OMr et du tri des collectes sélectives.
- → Formules de révision de prix des marchés.
- → Baisse des soutiens des Eco organismes.

\*OMr : Ordures Ménagères résiduelles

Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 24/28

### VI. Conclusion

La démarche de rationalisation du fonctionnement du syndicat engagée depuis 2014 a permis d'équilibrer les finances et de maîtriser le coût du service pour les usagers.

Les objectifs annoncés ont été majoritairement atteints grâce à une conjugaison de facteurs favorables qui ont permis de consolider ce résultat :

- Les renouvellements favorables de plusieurs marchés,
- La renégociation de contrats,
- Le déploiement de nouvelles filières en déchèterie,
- La mutualisation de personnel avec le SICTOM de Montoire,
- Une météo favorable (pour traitement des déchets verts, lixiviats, etc.).

La collecte tous les 15 jours a contribué à cette rationalisation du service. Les retours positifs permettent ainsi de confirmer la réussite des efforts déployés par le syndicat et ses usagers au cours de ces dernières années pour asseoir son projet de réduction des déchets.

La **mutualisation** des services avec le SICTOM de Montoire - la Chartre s'accélère et permet également de générer des économies d'échelle.

Toutefois, ces résultats aujourd'hui positifs ne nous exonèrent pas de rester prudents car des incertitudes pèsent sur 2019 :

- La baisse des soutiens de certains Eco-organismes
- La fluctuation du cours de certains matériaux
- La nouvelle redistribution de la carte territoriale
- Les évolutions des normes d'exploitation des sites et leur mise en sécurité
- La hausse annuelle de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) jusqu'à 2025.

#### Les prochaines étapes à venir sont :

- → L'adhésion de notre collectivité à la Société Publique Locale (SPL) pour le centre de tri mutualisé avec le Loir-et-Cher et la Touraine (Bassin de population : 910 000 habitants).
- → La fusion avec le SICTOM Montoire-La Chartre au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et une harmonisation des services apportés aux usagers à moyen terme.
- → La reconversion du site du Ganotin avec notamment la construction d'un quai de transfert des déchets ménagers.

Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 5/28

# Annexe

Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 26/28

### Annexe 1

	Les Communautés de Communes du territoire au 1/01/2017			Mis à jour le 15/01/2019
Communauté de Communes	Communauté de Communes	Communauté de	Communauté de	Communauté de
			Communes Huisne	<b>Communes Collines du</b>
Vallées de la Braye et de l'Anille	Le Gesnois Bilurien	Communes Loir Lucé Bercé	Sarthoise	Perche
Communes rattachées à la CC du Val de	Communes rattachées à la CC du		Communes rattachées à la CC du Val	Communes indépendantes
Braye jusqu'au 31/12/2016	Bilurien jusqu'au 31/12/2016		de Braye jusqu'au 31/12/2016	jusqu'au 31/12/2016
- Berfay	- Ardenay-sur-Mérize	- Courdemanche	- Avezé	- Mondoubleau
- Bessé-sur-Braye	- Bouloire	- Le Grand-Lucé	- Beillé	- Sargé-sur-Braye
- Cogners	- Connerré	- Montreuil-Le-Henri	- Boëssé le Sec	
- Conflans-sur-Anille	- Coudrecieux	- Pruillé-L'Eguillé	- Bouer	
- Dollon	- Fatines	- Saint-Georges-de-La-Couée	- Champrond	
- Ecorpain	- Le-Breil-sur-Mérize	- Saint-Pierre-du-Lorouër	- Cherré	
- Evaillé	- Lombron	- Saint-Vincent-du-Lorouër	- Cherreau	
- La-Chapelle-Huon	- Maisoncelles	- Villaines-sous-Lucé	- Cormes	
- Lavaré	- Montfort-le-Gesnois	Vindines sous Euce	- Courgenard	
- Marolles-Les-Saint-Calais	- Nuillé-le-Jalais		- Dehault	
- Montaillé	- Saint-Célerin		- Duneau	
- Rahay	- Saint-Corneille			35 Communes depuis les
- Saint-Calais	- Saint-Mars-de-Locquenay		Greez sar noc	usions de :
- Saint-Gervais-de-Vic	- Saint-Mars-la-Brière		La Charalla du Daia	Tuffé et St Hilaire le Lierru = Tuffé
- Sainte-Cérotte	- Saint-Michel-de-Chavaignes		·	'al de Chéronne St Osmane et Evaillé = Val
- Sainte-Osmane	- Savigné-L'Evêque			'Etangson (10 2018)
- Semur-en-Vallon	- Sillé-le-Philippe		- Lamnay	Cherré et Cherreau = Cherré-Au
- Valennes	- Soulitré		- Le Luart	
- Vancé	- Surfonds		- Melleray	
- Vibraye (72320)	- Thorigné-sur-Dué		- Montmirail	
1.0.470 (7.2020)	- Torcé-en-Vallée		- Préval	
	- Tresson		- Prévelles	
	- Volnay		- St Aubin des Coudrais	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		- St Denis des Coudrais	
			- St Hilaire le Lierru	
			- St Jean des Echelles	
			- St Maixent	
			- St Martin des Monts	
			- St Ulphace	
			- Sceaux sur Huisne	
			- Souvigné sur Même	
			- Théligny	
			- Tuffé	
			- Villaines La Gonais	
			- Vouvray sur Huisne	
20 Communes	23 Communes	8 Communes	35 Communes	2 Communes

Rapport Annuel 2018 SMIRGEOMES 27/28





www.smirgeomes.fr

rapport annuel 2018









# **SOMMAIRE**

SOMMAIRE	
INTRODUCTION	3
Caractéristiques du contrat	4
2018 en chiffres	5
DU SERVICE PUBLIC	7
Accueil des scolaires	8
Accueil des clubs	1C
Accueil du public	1
AU SERVICE DES PUBLICS DIFFERENCIES	13
Jeunesse et centres de loisirs	14
Les handicaps	15
Les organismes	16
Associations	17
AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS	19
Les activités	20
Les animations	28
LA MESURE DE LA QUALITE DE SERVICE	31
La qualité de l'eau	32
Le respect des températures	35
Les remarques de la clientèle	37
MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES	39
Les consommations énergétiques	40
Les contrôles techniques obligatoires	42
Les travaux réalisés dans le cadre du P2	43
Les travaux réalisés dans le cadre du P3	
Etat des lieux et préconisations	58
LES MATERIELS	59
Le contrôle d'accès	6C



### **SITTELLIA**

LA FREQUENTATION	61
Synthèse sur la fréquentation	62
Fréquentation par catégorie	63
LES RECETTES	65
La grille tarifaire jusqu'au 31-08	
Les recettes par catégorie	68
LA COMMUNICATION	69
Des exemples de supports de communication	70
La revue de presse	75
LES ELEMENTS FINANCIERS	81
Les produits	
Les charges	83
Le résultat	87
ANNEXES	89
Planning d'ouverture jusqu'au 31-08	90
Planning d'ouverture a partir du 01-09	91





# INTRODUCTION

# CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT 2018 EN CHIFFRES





#### **INTRODUCTION**

### CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Date 1er février 2000

d'ouverture

Type de Affermage renouvelé contrat

Date début Renouvellement affermage pour 5

contrat ans au 1er septembre 2018

Durée du 5 ans, soit le 31 aout 2023

contrat

Autorité Communauté de Communes Le

délégante Gesnois Bilurien

Délégataire ADL (Action Développement Loisir)



### **INTRODUCTION**

### 2018 EN CHIFFRES

1	Sittellia est le seul complexe du département à mettre gratuitement au service du secours populaire ses éducateurs pour permettre à plus d'une dizaine d'enfants défavorisés l'apprentissage de la natation
3	le nombre de nouvelles activités lancées sur 2018 : AquaRelax, Pilates et HBX Boxing
18	est le nombre d'années d'exploitation du site grâce à la confiance de la collectivité (soit 3 contrats consécutifs).
906	est le nombre d'abonnés actifs que comptabilise le centre à fin 2018.
177 398	est la fréquentation totale comptabilisée dont 40 705 pour la partie wellness & fitness
98	le pourcentage d'usagers qui « sont satisfaits du centre » et « recommandent le centre ».





ACCUEIL DES SCOLAIRES

ACCUEIL DES CLUBS

ACCUEIL DU PUBLIC





# ACCUEIL DES SCOLAIRES

Le contrat de DSP prévoit 384 créneaux annuels pour les établissements du cycle primaire de la communauté de communes et 128 créneaux pour le secondaire.

A titre d'information, 100% des demandes de créneaux scolaires planifiés sur 2017/2018 et 2018/2019 ont été assurées dans le respect du contrat.

En fin d'année scolaire, une réunion « bilan » est organisée avec l'ensemble des directeurs et enseignants afin d'échanger sur les points à améliorer ainsi que sur l'année à venir : choix des créneaux / transports scolaires / optimisation du projet pédagogique /...

Cette organisation nous a même permis de mettre en place des rencontres avec les conseillers pédagogiques et nos éducateurs afin d'anticiper au mieux les évolutions et la mise en place de la nouvelle circulaire en lien avec le projet pédagogique.

Dans la même optique notre groupe (RECREA) a mis en place une table ronde autour du thème « savoir nager ».





SOCLE PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE



SOCLE ENSEIGNEMENT



INNOVER

Innover dans nos outils pédagogiques pour répondre efficacement à tous les enfants.

PROGRESSER

Progresser dans notre communication interne, auprès de nos usagers et de nos partenaires.

**HARMONISER** 

Harmoniser nos objectifs et les compétences à construire pour améliorer le partage et la créativité de nos éducateurs.

recrea.fr



# ACCUEIL DES SCOLAIRES

Vous trouverez ci-joint la liste non exhaustive des établissements ayant fréquenté l'établissement sur l'année scolaire 2017/2018 et 2018/2019.

SCOLAIRES SECONDAIRE	SCOLAIRES PRIMAIRE
Etablissements	Etablissements
Etablissements com com	Etablissements com com
CONNERRE	ARDENAY
BOULOIRE	BOULOIRE
	CONNERRE St ANNE
Etablissements hors com com	CONNERRE
CHAMPAGNE	COUDRECIEUX
OTHER MONE	FATINES
	LE BRIEL SUR MERIZE
	LOMBRON
	MONTFORT LE GESNOIS St ADELAIDE
	MONTFORT LE GESNOIS
	NUILLE LE JALAIS
	St CELERIN
	St CORNEILLE
	St MARS DE LOCQUENAY
	St MARS LA BRIERE
	St MICHEL DE CHAVAIGNES
	SAVIGNE L'EVEQUE St GERMAIN
	SAVIGNE L'EVEQUE
	SILLE LE PHILIPPE
	TORCE EN VALLEE
	THORIGNE SUR DUE
	TRESSON
	VOLNAY
	Etablissements hors com com
	BEILLE / DUNEAU
	BEAUFAY
	CHALLES
	CHAMPAGNE
	SARGE Notre Dame
	YVRE l'EVEQUE



# ACCUEIL DES CLUBS

L'accueil de chaque club ou association est régi par une convention d'accès valable 1 an.

Nous répondons aux besoins et sommes en permanence à l'écoute des demandes individuelles, dans une logique d'arbitrage collectif et d'optimisation des plannings de fonctionnement.

Nous essayons par ailleurs d'être de vrais partenaires de leurs projets chaque fois que cela est possible : manifestations sportives ; compétitions ; évènementiel ;...

Le C.N.S (Club des Nageurs de Sittellia) fréquente notre établissement de façon quasi quotidienne : 10h/semaine attribuées en 2018. En moyenne entre 160 et 180 nageurs/semaine.

Une convention est établie en septembre et des rendez-vous réguliers sont programmés avec le président, Monsieur Lionel LEROY.





# ACCUEIL DU PUBLIC

Le dernier quadrimestre 2018 fut marqué par la mise en place des nouveaux horaires suite au renouvellement du contrat nous permettant ainsi d'augmenter les horaires d'ouverture au public, à savoir :

#### Pour l'ESPACE AQUATIQUE :

51.50 heures contre 45 heures par semaine en période scolaire 61.50 heures contre 60 heures par semaine en période petites vacances 66 heures par semaine en période grandes vacances

#### • Pour les espaces FORME & OCEANE :

70.50 heures par semaine en période scolaire & petites vacances 75.50 heures par semaine en période grandes vacances

A noter que le périmètre de la collectivité s'est agrandit avec la fusion de 8 communes supplémentaires et compte désormais un total de 23 communes.

Ci-joint le tableau récapitulatif :

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN

BOULOIRE	ARDENAY SUR MERIZE
COLIDATORIUM	LE BREIL SUR MERIZE
COUDRECIEUX	CONNERRE
MAISONCELLES	FATINES
	LOMBRON
ST MARS DE LOCQUENAY	NUILLE LE JALAIS
ST MICHEL DE CHAVAIGNES	SAINT CELERIN
31 WHENEE BE CHING WES	SAINT CORNEILLE
	SAINT MARS LA BRIERE
THORIGNE SUR DUE	SAVIGNE L EVEQUE
THORIGINE SON DOE	SILLE LE PHILIPPE
TRESSON	SOULITRE
VOLNAY	SURFONDS
VOLNAY	TORCE EN VALLEE





JEUNESSE ET CENTRES DE LOISIRS

LES HANDICAPS

LES SENIORS

**ASSOCIATIONS** 



# JEUNESSE ET CENTRES DE LOISIRS

Un grand nombre de centres aérés, C.L.S.H, centres de loisirs fréquentent l'établissement durant les petites et grandes vacances scolaires.

Afin de maintenir une qualité de service optimale et pouvoir accueillir tous les publics en simultané les effectifs sont volontairement bloqués à 100 enfants par créneau de 2h consécutives : 10h-12h / 14h16h / 16h-18h.

A souligner le fait que nous mettons des bonnets de couleur à disposition des groupes afin de faciliter le repérage et comptage pour les accompagnateurs et l'équipe de surveillance de Sittellia.

Pour rappel, la F.M.I (Fréquentation Maximale Instantanée) de Sittellia est de 560 de septembre à juin, puis elle passe à 750 en période estivale.

Aujourd'hui le seul point de vigilance réside dans le « sous dimensionnement » des vestiaires collectifs.





# LES HANDICAPS

Sittellia accueille plusieurs fois par semaine de nombreux I.M.E du département. Selon les besoins et leur degré d'autonomie nous mettons à disposition les équipes nécessaires : surveillance / prise en charge /...

Cet accueil est valable sur l'ensemble de nos secteurs : aquatique, fitness & bien-être.

Depuis bientôt 2 ans nous encadrons régulièrement des jeunes présentant un handicap en partie fitness afin de développer leur motricité.

L'accessibilité demeure l'atout majeur de l'établissement. Rappelons que Sittellia fait partie des rares équipements à posséder le Label Tourisme et Handicap.





# LES ORGANISMES

Des conventions d'accès à l'espace aquatique sont signées chaque année afin de permettre à certains corps de métiers de pouvoir s'entraîner et ce de façon complètement gratuite. Sapeurs-Pompiers / J.S.P / Maîtres-Nageurs /...





# **ASSOCIATIONS**

Sittellia est régulièrement sollicité par des associations sportives pour des stages de cohésion tout au long de l'année.

Le but est de leur proposer une animation qui combine activités, baignade et bien-être.

Sittellia a d'ailleurs participé à l'échauffement de l'Ekiden 2018 organisé par les JAMG.







LES ACTIVITES

LES ANIMATIONS





# LES ACTIVITES

# les nouveautes 2018

# **PILATES**

"Travaillez tout en douceur vos muscles profonds"

Cette méthode a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques.



# aquarelax

"Relâchez votre corp et votre esprit"



Activité aquatique aux mille et une vertus basée sur une relaxation complète du corps et de l'esprit associée à des exercices d'étirements, d'équilibre, le tout permettant un soulagement des douleurs dorsales et articulaires.



# LES ACTIVITES

# les nouveautes 2018

# **HBX** boxing

Entrainement anti-stress et énergisant, accessible à tous inspiré des meilleures techniques de sports de combat et arts martiaux visant l'amélioration de la puissance la vitesse coordination et l'endurance, le tout coaché en team training.





# LES ACTIVITES

# **SWIMCROSS**

"La piscine devient un camp d'entraînement le temps d'une séance »

Fini les programmes d'entraînements physiques classiques. Le SwimCross casse la routine en proposant un sport en 3 dimensions. Préparez-vous à 1h de combinaisons d'exercices variés en haute intensité dans, hors et sur l'eau. Ce nouveau sport additionne les bienfaits du fitness et de l'aquafitness en proposant un programme complet, efficace, intense, ludique, et en équipe!



# **AQUARYTHMO**

« Du rythme et de l'O' »

Idéal pour celles et ceux qui souhaitent se jeter à l'eau en introduisant des exercices aquatiques stimulants et à faible impact. Aquarythmo est un entraînement chorégraphié sans matériel pour une fête aquatique à ne pas manquer! Doux pour vos articulations, ce qui vous permet de vous déchaîner. La résistance naturelle de l'eau rend chaque pas plus difficile et tonifie tous les groupes musculaires.





# LES ACTIVITES



# Bodypalm

"Laissez-vous envahir par les profondeurs"

Intègre AQUAJOGGING et AQUAPALMES. Activité en grande profondeur. Travail très complet de toutes les parties du corps alliant des exercices cardios et des exercices de musculation avec matériel. L'intensité de ce cours rythmé vous permettra de brûler un maximum de calories et vise à l'amincissement.

# Aquabiking

Relèverez-vous ce nouveau défi?

Cours de vélo aquatique intense et rythmé avec un fort travail cardio vasculaire et respiratoire. Il affine la silhouette, tonifie le corps, améliore le retour veineux. Son hydromassage vous procurera des sensations nouvelles et des résultats étonnants.





# LES ACTIVITES

# Aquafitness

"Dessinez-vous un corps harmonieux"

Cours aquatique dynamique accessible à tous. Une dominante cardio-vasculaire conjuguée à un ensemble de mouvements favorisant l'endurance du haut et du bas du corps.





# LES ACTIVITES

# C.A.F

"Dessinez-vous une nouvelle silhouette"

Séance de renforcement musculaire ciblant les cuisses, les abdominaux ainsi que les muscles fessiers. Grâce à une pratique régulière, vous obtiendrez rapidement un nouveau galbe et un raffermissement des tissus musculaires. Découvrez aussi les séances 100% adbos ou Abdos-Fessiers.





# BLUEBALL

"Un jeu d'enfants réservé aux grands!»

Être à la fois souple, tonique, bien dans son corps et dans sa tête, c'est ce que propose BlueBall la nouvelle activité fitness Récréa. Son concept, jouer, rire et échanger autour d'une série d'exercices prodigués harmonieusement avec 4 balls. Toutes rondes mais toutes différentes, le swissball, le médecine-ball, le ballon paille et les balles lestées apportent aux

réfractaires comme aux motivés le plaisir de la pratique physique simple, efficace et complice.



### ...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS LES ACTIVITES

#### X-RUN

" Cours, saute, rampe... »

Domine les obstacles et améliore tes capacités physiques grâce à la nouvelle activité fitness outdoor de Sittellia.

Vous désirez tester vos limites et découvrir en nouvelle façon de vous entraîner, X-RUN est la solution !

X-RUN te permet d'améliorer tes performances grâce à des entraînements spécifiques : course / préparation physique / agilité / coordination / technique... Tu seras alors en capacité de dominer tout type de course à obstacles : SPARTAN RACE / MUD DAY / FRAPPADINGUE / OCR /...



# **CIRCUIT TRAINING**

"Un jeu d'enfants réservé aux grands !" Programme de tonification complète du corps. Cette méthode de séries courtes et intenses permet d'accroitre vos performances.





# LES ACTIVITES



# **BodyAttack**

Electrisez-vous!

Entraînement cardio inspiré de nombreux sports pour développer votre endurance et votre force sous la forme d'un mélange de mouvements athlétiques et d'exercices de renforcement et de stabilisation.

# R.P.M

Découvrez l'athlète qui se cache en vous!

Cours de cyclisme en salle, dans le cadre duquel vous roulez au rythme d'une musique entraînante. Prenez la route avec votre coach qui guidera le peloton par monts et par vaux, sur le plat, dans les ascensions, les contre-la-montre et "l'interval training". La sueur et les calories brûlées feront monter votre taux d'endorphine.





# Bodypump

"En aurez-vous la force ?"

Cours original avec poids et haltères qui sculpte, renforce et tonifie tout votre corps rapidement ! En mettant l'accent sur l'utilisation de poids légers et sur la répétition des mouvements, vous allez brûler



# ... AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS LES ANIMATIONS



RALLY PEDESTRE DES

Thème : découverte ludique de la

ZNIEFF

Cible : tout public

Tarif: gratuit

Total: 70 visiteurs



# LES ANIMATIONS



#### > SWIMCROSS TOUR

Thème: parcours aquatique et

terrestre

Cible: tout public/sportif

Tarif: 15 €

Total: 90 participants





# LES ANIMATIONS



#### > BODYATTACK 100

Thème: lancement nouvelle

chorégraphie

Cible: tout public

Tarif: gratuit

Total: 80 visiteurs







LA QUALITE DE L'EAU

LE RESPECT DES TEMPERATURES

LES REMARQUES DE LA CLIENTELE





# LA QUALITE DE L'EAU

#### Suivi des analyses effectuées par anjou laboratoire pour l'année 2018

	Grand Bassin					
Mois	рН	Chlore libre actif	Chlore disponible	Chlore combiné	Stabilisant < 75 mg/L	
IVIOIS	de 6,9 à 7,7	de 0,4 mg/l à 1,4 mg/l	> 2 mg/l	< à 0,6 mg/l	Stabilisant < 75 mg/L	
23-janv	7,4	0,62	/	0,45	<10	
05-févr	7	0,8	/	0,52	<10	
14-mars	7,3	0,8	/	0,57	<10	
23-avr	7	0,65	/	0,29	<10	
25-mai	7,1	/	2,5	0,4	18	
12-juin	7,1	/	2,9	0,6	33	
12-juil	7,5	/	2,4	0,2	37	
23-août	7,5	/	2,4	0,27	35	
25-sept	7,3	/	2,4	0,6	18	
31-oct	7,3	0,97	/	0,51	<10	
14-nov	7,3	0,75	/	0,57	<10	
19-déc	7,1	0,81	/	0,48	<10	

	Bassin Ludique				
Mois	рН	Chlore libre actif	Chlore disponible	Chlore combiné	Stabilisant < 75 mg/L
IVIOIS	de 6,9 à 7,7	de 0,4 mg/l à 1,4 mg/l	> 2 mg/l	< à 0,6 mg/l	Stabilisant < 73 mg/L
23-janv	7,2	0,69	/	0,48	<10
05-févr	7	1,09	/	0,46	<10
14-mars	7,2	0,81	/	0,68	<10
23-avr	7,1	0,54	/	0,29	<10
25-mai	7,2	/	2,6	0,6	12
12-juin	7,1	/	2,7	0,8	44
12-juil	7,5	/	2,6	0,6	35
23-août	7	/	2,3	0,47	24
25-sept	7	/	2,2	0,6	10
31-oct	7	0,87	/	0,65	<10
14-nov	7	0,76	/	0,5	<10
19-déc	7,1	0,88	/	0,45	<10



# LA QUALITÉ DE L'EAU

	Bassin toboggan					
Mois	рН	Chlore libre actif	Chlore disponible	Chlore combiné	Stabilisant < 75 mg/L	
IVIOIS	de 6,9 à 7,7	de 0,4 mg/l à 1,4 mg/l	> 2 mg/l	< à 0,6 mg/l	Stabilisant < 75 mg/L	
23-janv	7,2	0,75	/	0,45	<10	
05-févr	7	0,87	/	0,51	<10	
14-mars	7,3	0,86	/	0,54	<10	
23-avr	7,1	0,68	/	0,26	<10	
25-mai	7,1	/	2,2	0,5	13	
12-juin	7,1	/	2,9	0,6	35	
12-juil	7,4	/	2,2	0,6	37	
23-août	7,5	/	2,2	0,31	30	
25-sept	7,3	/	2,1	0,4	19	
31-oct	7,3	0,97	/	0,5	<10	
14-nov	7,5	0,63	/	0,51	<10	
19-déc	7,1	0,95	/	0,36	<10	

	Bassin Pataugeoire					
Mois	pH de 6,9 à 7,7	Chlore libre actif de 0,4 mg/l à 1,4 mg/l	Chlore disponible > 2 mg/l	Chlore combiné < à 0,6 mg/l	Stabilisant < 75 mg/L	
23-janv	7,3	0,94	/	0,57	<10	
05-févr	7	1	/	0,8	<10	
14-mars	7,3	1,08	/	0,73	<10	
23-avr	7,1	0,75	/	0,27	<10	
25-mai	7,2	/	2,9	0,6	23	
12-juin	7	/	2,9	0,8	43	
12-juil	7,5	/	2,7	0,4	40	
23-août	7	/	2,6	0,57	23	
25-sept	7	/	2,9	0,6	10	
31-oct	7	1,02		0,6	<10	
14-nov	7	1,12	/	0,55	<10	
19-déc	7	1,02	/	0,38	<10	



# LA QUALITÉ DE L'EAU

	Bassin Nordique				
Mois	pH de 6,9 à 7,7	Chlore disponible > 2 mg/l	Chlore combiné < à 0,6 mg/l	Stabilisant < 75 mg/L	
23-janv	7	2,9	0,4	24	
05-févr	7,5	2,8	0,4	20	
14-mars	7,2	3	0,4	36	
23-avr	7,5	3	0,3	18	
25-mai	7,1	2,8	0,2	10	
12-juin	7	2,4	0,2	46	
12-juil	7,1	4	0,4	27	
23-août	7,3	3,2	0,46	31	
25-sept	7,1	2,6	0,2	24	
31-oct	7,2	3,1	0,2	29	
14-nov	7,1	3,1	0,3	21	
19-déc	7,2	2,8	0,2	15	

	Jeux d'eaux				
Mais	рН	Chlore libre actif	Chlore combiné	Stabilisant & 75 mg/l	
Mois	de 6,9 à 7,7	de 0,4 mg/l à 1,4 mg/l	< à 0,6 mg/l	Stabilisant < 75 mg/L	
12-juil	7,3	0,56	0,6	<10	
23-août	7,4	0,67	0,25	<10	

	Pentaglisse Pentaglisse				
Mois	рН	Chlore disponible	Chlore combiné	Stabilisant < 75 mg/l	
Mois	de 6,9 à 7,7	> 2 mg/l	< à 0,6 mg/l	Stabilisant < 75 mg/L	
12-juil	7,4	3	0,6	22	
23-août	7,5	2	0,2	35	



# LE RESPECT DES TEMPERATURES

La qualité des échanges que nous entretenons avec notre prestataire technique (SAUR), nous permet d'effectuer un suivi efficace et remédier rapidement aux éventuelles dérives.

A noter que nous n'avons pas rencontré de grosses fermetures autres que les deux arrêts techniques règlementaires.

En effet, les seuls points négatifs liés aux températures relèvent de la vétusté de certaines installations. (Joints charpente / SAS bassin nordique /...)

Ci-après les températures contractuelles :

Températures des bassins				
Bassin sportif	28,5°C (+/-1°)			
Bassin toboggan	28,5°C (+/-1°)			
Bassin de loisirs	29,5°C (+/-1°) *			
Pataugeoire	29,5°C (+/-1°)			
Bassin nordique	30°C (+/-1°C) **			
Aquasplash + pentagliss (extérieurs)	30°C (+/- 1°C) ***			
Douches	32°C (+/- 1°C)			
Tempér	atures de l'air			
Hall bassin	26°C (+/-2°C)			
Hall accueil	20°C (+/-1°C)			
Vestiaires, sanitaires et douches	24°C (+/- 1°C)			
Salle de fitness	20°C (+/-1°C)			
Locaux d'administration	20°C (+/-2°C)			
Local du personnel	A minima 19°C (+/- 2°C)			

<sup>\* 32°</sup>C pendant la séance bébés nageurs le samedi matin pendant 50 semaines.



<sup>\*\*</sup> ouvert à l'année

<sup>\*\*\*</sup> ouverts uniquement en juillet et en août

# LE RESPECT DES TEMPÉRATURES

Mois	Grand bassin	Toboggan	Pataugeoire	Ludique	Nordique	Jeux d'eaux	Pentagliss
Janvier	28 ,5	28 ,5	29	29	29		
Février	28,5	28	30	31	29,5		
Mars	28 ,5	28	28	30	31		
Avril	28	28	29,5	30	30		
Mai	29,5	28 ,5	30,5	30	30		
Juin	28,5	28	30	29,5	29		
Juillet	28,5	28,5	29	30	28,5	24	26
Août	28	28	29,5	30	29	25	27
Septembre	29	28,5	29,5	29	29,5		
Octobre	28,5	28	29	28,5	29,5		
Novembre	28,5	29	29	30	29 ,5		
Décembre	28,5	28	29,5	29,5	29,5		
Moyenne	28,6	28,2	29,4	29,7	29,5	24,5	26,5

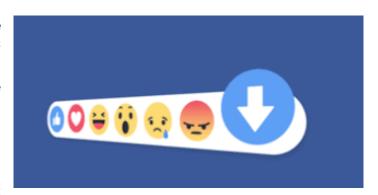


# LES REMARQUES DE LA CLIENTELE

Une enquête est envoyée à l'ensemble de notre base de données (clients actifs) 2 fois /an afin de nous permettre de mesurer la satisfaction de nos usagers.

#### Les points de vigilance sont les suivants :

- > Chaleur excessive en période estivale dans le hall d'accueil, la salle cardio-training & musculation ainsi qua la salle cours collectifs
- > Rénovation des douches et sanitaires partie aquatique et hall d'accueil
- > La glissance des plages bassin
- > L'absence d'horloges au niveau des espaces
- > L'absence de tablettes dans les vestiaires et douches fitness



#### Cette enquête nous permet également d'apprécier nos points forts :

- > La diversité des cours et leur caractère novateur
- > L'accueil et la disponibilité du personnel
- > La qualité des cours dispensés par les éducateurs
- l'ambiance générale du centre
- > les animations proposées tout au long de l'année



L'accessibilité et la disposition du hall d'accueil remporte également l'unanimité auprès de nos usagers.

La WIFI est désormais disponible et gratuite.



LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

LES CONTROLES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

LES TRAVAUX REALISES DANS LE CADRE DU P2

LES TRAVAUX REALISES DANS LE CADRE DU P3

ETAT DES LIEUX ET PRECONISATIONS

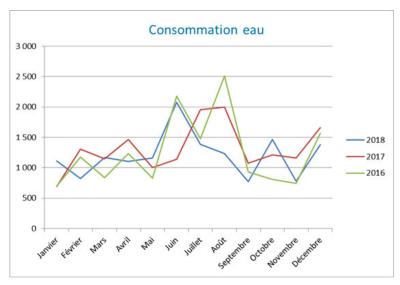


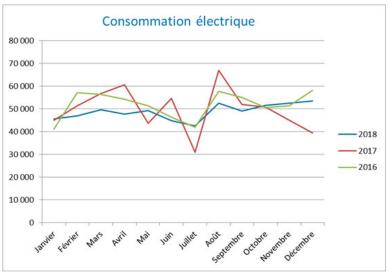
# LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

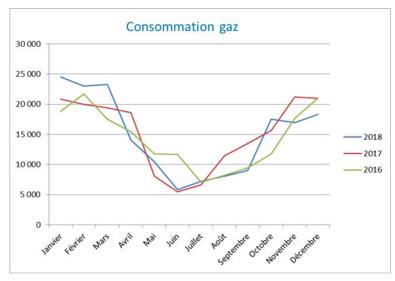
	Eau	Electricité	Gaz	
Unité	m3	kWh	m3	
Janvier	1 111	45 634	24 521	
Février	823	46 915	23 000	
Mars	1 168	49 710	23 296	
Avril	1 104	47 660	14 069	
Mai	1 159	49 154	10 466	
Juin	2 075	44 884	5 879	
Juillet	1 386	42 592	7 210	
Août	1 234	52 588	8 047	
Septembre	771	48 984	9 014	
Octobre	1 466	51 461	17 548	
Novembre	781	52 607	16 974	
Décembre	1 381	53 382	18 330	
Total 2018	14 459	585 571	178 354	



# LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES









# LES CONTRÔLES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Désignation du contrôle	Périodicité	Contrôle réalisé par:	DATE de réalisation	SAUR	RECREA
Contrôle Annuel des extincteurs	1/ans	Eurofeux	oct18	Ok	
Contrôle Annuel des disconnecteurs et clapets Anti-pollution	1/ans	Socotec	déc18	Ok	
Contrôle annuel de la vérification des installations de gaz	1/ans	Socotec	déc18	Ok	
Désinfection annuelle des ballons d'eau chaude sur le circuit ECS	1/ans	Hervé thermique	juil18	Ok	
Analyse annuelle de la Légionnelle sur le circuit ECS	1/ans	Labo privé	nov18	Ok	
Contrôle annuel électrique dans le local d'exploitation	1/ans	APAVE	juil18	Ok	
Ramonage du conduit de fumée	1/ans	Hervé thermique	juil18	Ok	
Contrôle annuel électrique sur la partie public	1/ans	APAVE			Ok
Contrôle annuel de la détection incendie (SSI)	3/ans	APAVE			Ok
Contrôle Annuel de désenfumage	1/ans	Eurofeux			Ok



### LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P2

### **Dysfonctionnements analytiques**

Date	Filière	Libellé des interventions	cause panne
02/01/2018	Grand bassin/Toboggan	Problème pH et température élevée	dysfonctionnement analytique
10/02/2018	Nordique	Problème pH bas. Arrêt pompe stabilisateur sortie de la crépine pompe doseuse acide (siphonnage) Ajout d'un bidon de lessive de sonde	dysfonctionnement analytique
10/02/2018	Nordique	Fuite sur raccord membrane javel	dysfonctionnement hydraulique
10/02/2018	Nordique	Apport d'eau (eau trouble suite ajout produit chimique) augmentation recirculation	dysfonctionnement analytique
16/02/2018	Bassin Nordique	Problème pH bas.	dysfonctionnement analytique
22/02/2018	3 filières	Démontage canne d'injection chlore et acide pour détartrage	Dysfonctionnement hydraulique
03/03/2018	Ludique/Pataugeoire	Problème Chlore combiné élevé. Ouverture vanne au dessus filtre à sable n°4 pour renouveler l'eau	dysfonctionnement analytique
09/03/2018	Bassin sportif	Etalonnage sonde pH et chlore	préventif
10/03/2018		Intervention suite température basse sur Nordique => forçage vanne échangeur fort taux chlore combiné sur Ludique et Pataugeoire => apport d'eau	dysfonctionnement analytique
17/03/2018	Nordique	Chlore libre à 0 => l'analyseur Syclope ne prend plus de mesures. Réinitialisation de l'appareil	dysfonctionnement analytique
17/03/2018	Nordique	Transfert de Javel vers Nordique Ajout stabilisant Nettoyage près filtre	dysfonctionnement analytique
28/04/2018		Thermomètre portable HS, commande d'un nouveau	dysfonctionnement analytique
12/05/2018	Nordique/Ludique	pH élevé, limite dépassement.	dysfonctionnement analytique



### LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P2

13/05/2018	Nordique	Chlore bas => fermeture nordique Passage robot dans bassin et nettoyage filtres robot	dysfonctionnement analytique
23/08/2018	Ludique	Présence excrément. Lavage filtre	dysfonctionnement analytique
05/04/2018	3 filières	Détartrage canne injection Acide et Chlore	préventif
25/04/2018		Détartrage cartouche mitigeur	préventif
26/04/2018	3 filières	Détartrage canne injection Acide et Chlore	préventif
07/05/2018	3 filières	Détartrage canne injection Acide et Chlore	préventif
07/05/2018	Ludique/Grand bassin	Dérive sonde chlore => étalonnage	dysfonctionnement analytique
16/05/2018	Ludique/Grand bassin	Détartrage canne injection Acide et Chlore	préventif
25/05/2018	Nordique	Détartrage canne injection Acide et Chlore	préventif
31/05/2018	Grand bassin	Présence d'algues au milieu du bassin => ajout de floculant	dysfonctionnement analytique
01/06/2018	Grand bassin	Ajout d'anti-algues	dysfonctionnement analytique
04/06/2018		Remplacement membranes des 4 sondes de chlore et étalonnage	préventif
05/06/2018	Nordique	Détartrage canne injection chlore	préventif
21/06/2018	3 filières	Détartrage canne injection acide et chlore	préventif
26-27/06/2018	Nordique	Défaut analyseur => plus d'impulsion vers pompe doseur Appel technicien Syclope => nettoyage capteur sonde	dysfonctionnement analytique



### LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P2

03/08/2018	Nordique	Réinitialisation analyseur chlore	dysfonctionnement analytique
23/08/2018	Ludique	Présence excrément. Lavage filtre + bassin fermé	dysfonctionnement analytique
27/08/2018	Pentaglisse	Fermeture bassin suite non-conformité bactério Nettoyage descente Lavage filtre Augmentation consigne chlore à 4,5 mg/L	dysfonctionnement analytique
31/08/2018	Nordique	Détartrage canne injection acide et javel	préventif
31/08/2018	Nordique	Augmentation consigne chlore à 4 mg/L (vu avec l'ARS)	dysfonctionnement analytique
03/09/2018	Pentaglisse	Désinfection et nettoyage Pentaglisse	préventif
11/10/2018	3 filières	Détartrage canne injection acide et chlore	préventif
12/10/2018	Espace Océane	Détartrage douche	préventif
29/10/2018	3 filières	Détartrage canne injection acide et chlore	préventif
30/10/2018	Hammam	Remplacement membrane pompe essence	dysfonctionnement analytique
31/10/2018	Hammam	Détartrage conduite sortie hammam	préventif
30/11/2018	3 filières	Détartrage canne injection acide et chlore	préventif



### LES TRAVAUX REALISES DANS LE CADRE DU P3

### Dysfonctionnements sur les équipements

Date	Filière	Libellé des interventions	Cause panne
16/02/2018	Toilettes	Problème chasse d'eau	Dysfonctionnement hydraulique
22/02/2018	Douches	Remplacement pomme de douche	Dysfonctionnement hydraulique
21/02/2018	СТА	Intervention Hervé Thermique	Préventif
21/02/2018	Espace Océane	Démontage éclairage car 2 appareils HS.	Dysfonctionnement électrique
22/02/2018	Toboggan	Renouvellement transfo éclairage sport	Dysfonctionnement électrique
23/02/2018	Toilettes	Débouchage urinoir	Dysfonctionnement hydraulique
01/03/2018	Douche	Problème eau chaude, recharger la cartouche du mitigeur	Dysfonctionnement hydraulique
04/03/2018		Problèmes électriques au niveau ventilation, chauffage et éclairage	Dysfonctionnement électrique
05/03/2018	Toilettes	Urinoir bouché et douche cassée => remplacement	Dysfonctionnement hydraulique
07/03/2018	СТА	Enlever plaque sur CTA pour augmenter débit d'air changement filtre CVS et retendu courroie	préventif
12/03/2018	Nordique	Vanne échangeur ne fonctionne plus => réglage manuel via vanne entrée eau chaude	Dysfonctionnement hydraulique
13/03/2018	Grand bassin/Toboggan	Fuite d'eau sur té avant compteur-électrovanne	Dysfonctionnement hydraulique
14/03/2018	Grand bassin/Toboggan	Remplacement té avant compteur	Dysfonctionnement hydraulique
15/03/2018	Espace forme	Réparation raccord diffuseur huile essentielle	Dysfonctionnement hydraulique
17/03/2018	Douches	Problème de pression, voir absence	Dysfonctionnement hydraulique
18/03/2018	Toilettes	Goutte à goutte sur robinet et WC	Dysfonctionnement hydraulique
19/03/2018	Douches	Problème de pression, voir absence	Dysfonctionnement hydraulique
19/03/2018	Nordique	Fuite sur transfert Javel	Dysfonctionnement hydraulique
26/03/2018	Espace Océane	Démontage luminaire	Dysfonctionnement électrique
27/02/2018	СТА	Intervention Hervé Thermique pour prise de débit	Préventif



### LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P3

28/03/2018	Douches	Détartrage mitigeurs	Préventif
02/04/2018	СТА	Réparation conduite air neuf (manchette déchirée)	Dysfonctionnement hydraulique
02/04/2018	Espace Océane	Détartrage douches	Préventif
04/04/2018		Nettoyage évacuation eaux de pluie sur le toit	Préventif
05/04/2018	Toilettes	Débouchage urinoir	Dysfonctionnement hydraulique
09/04/2018	Ludique	Réparation coude sur conduite	Dysfonctionnement hydraulique
10/04/2018	Toilettes	Débouchage urinoir	Dysfonctionnement hydraulique
26/04/2018	Espace Océane	Réparation fuite sur raccord	Dysfonctionnement hydraulique
08/05/2018		Défaut thermique agitateur bac stabilisant	Dysfonctionnement électrique
13/05/2018	СТА	Dysfonctionnement sur la T° de la CTA	Dysfonctionnement hydraulique
13/05/2018	Nordique	Aspiration Javel cassé	Dysfonctionnement hydraulique
17/05/2018		Programmation sondes de Température ECS dans le sofrel	Préventif
25/05/2018		Réparation prise de courant cassé	Dysfonctionnement électrique
31/05/2018	Nordique	Fuite sur l'une des douches	Dysfonctionnement hydraulique
04/06/2018		Réparation douche cassé	Dysfonctionnement hydraulique
07/07/2018	Vestiaires	Condamnation douche espace sport femme qui coule en continue	Dysfonctionnement hydraulique
17/07/2018	Vestiaires	Démontage douche vestiaire femme (robiné cassé)	Dysfonctionnement hydraulique
20/07/2018	Ludique	Spot cassé dans le bassin	Dysfonctionnement électrique
25/07/2018	Vestiaires	Débouchage WC vestiaires femme	Dysfonctionnement hydraulique
25/07/2018		Remplacer électrovanne sur splash	Dysfonctionnement hydraulique
26/07/2018	Hammam	Renouvellement transfo éclairage	Dysfonctionnement électrique



### LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P3

26/07/2018		Réparation mitigeur	Dysfonctionnement hydraulique
14/08/2018	Toilettes	Réparation siphon lavabo côté homme Réparation chasse d'eau toilette côté femme	Dysfonctionnement hydraulique
16/08/2018		Réparation fuite sur pompe de transfert Javel	Dysfonctionnement hydraulique
29/08/2018	Vestiaires	Démontage sèche-cheveux	Dysfonctionnement électrique
30/08/2018	Hammam	Fuite vapeur => membrane pompe essence percée	Dysfonctionnement hydraulique
11/09/2018	Nordique	Fuite vapeur => membrane pompe essence percée	Dysfonctionnement hydraulique
01/10/2018	Espace Océane	Réparation raccord sur une arrivée radiateur	Dysfonctionnement hydraulique
07/10/2018	Hammam	Hammam en défaut => changement de la sonde de niveau	Dysfonctionnement hydraulique
10/10/2018	Espace Océane	Installation nouveau clapet sur injection huile essentielle	Dysfonctionnement hydraulique
10/10/2018	Bureau ComCom	Changement ampoule	Dysfonctionnement électrique
10/10/2018	Vestiaires	Renouvellement capteurs	Dysfonctionnement électrique
11/10/2018	Espace Océane	Réparation mécanisme douche	Dysfonctionnement hydraulique
12/10/2018	Hammam	Renouvellement transfo éclairage	Dysfonctionnement électrique
22/10/2018	Hammam	Intervention Nordique France pour réparation fuite	Dysfonctionnement hydraulique
26/11/2018	Hammam	Défaut suite déconnection sonde niveau cuve	Dysfonctionnement électrique
26/11/2018	Vestiaires	Démonter douche qui fuit (joint HS)	Dysfonctionnement hydraulique
27/11/2018	Vestiaires	Renouvellement mécanisme de la pomme de douche	Dysfonctionnement hydraulique
27/11/2018	Vestiaires	Changement raccord sur mitigeur	Dysfonctionnement hydraulique
27/11/2018	Vestiaires	Débouchage siphon lavabo	Dysfonctionnement hydraulique
27/11/2018	СТА	Intervention Hervé Thermique suite casse courroie	Dysfonctionnement hydraulique
28/11/2018	Vestiaires	Renouvellement tête de mitigeur espace fitness	Dysfonctionnement hydraulique
03/12/2018	Hammam	Remplacement membrane pompe injection essence	Dysfonctionnement hydraulique
20/12/2018		Remplacement cartouche mitigeur ECS	Dysfonctionnement hydraulique







### MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES LES TRAVAUX REALISES DANS LE

CADRE DU P3

											Ren	ouvellement ré	alisé			Renouvellemen programmé
code	Libellé	Clause de renouvelle ment initiale		Propriété ~	Marque	Etat	Durée de vie théoriq ue	Date de mise en service	2012 TTC	2013 TTC	2014 TTC	2015 TTC	2016 TTC	2017 TTC	2018 TTC	2019 TTC
X_002	Coffret élec sous vert dormant	GAR	500	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	38	01/01/1999								
2_001	Sonde pression chaudière et récupérateur (X3)	GAR	659	COLLECTIVITE	caleffi	Actif	10	09/11/2011								
QE005	Compteur d'eau alimentationECS	GAR	83	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	23	01/01/1999								83,00
T_001	Sonde température	GAR	667	COLLECTIVITE	Siemens	Actif	10	01/01/1999								
IEC001	Ballon eau chaude sanitaire N°1 + circuit hydraulique	GAR	2930	COLLECTIVITE	Charot	Actif	15	27/12/2016					9 288,41 €			
IEC002	Ballon eau chaude sanitaire №2 + circuit hydraulique	GAR	2930	COLLECTIVITE	Charot	Actif	15	27/12/2016					9 288,41 €			
ИВ_001	Bruleur Nº1	GAR	2930	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	15	01/01/1999								
MB_002	Bruleur №2	GAR	2930	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	15	01/01/1999								
VIC_001	Chaudière Nº1	GAR	13187	COLLECTIVITE	Guillot	Actif	20	01/01/1999								
/IC_002	Chaudière N°2	GAR	13187	COLLECTIVITE	Guillot	Actif	20	01/12/2011								
NC_003	Récupérateur condensateur	GAR	6789	COLLECTIVITE	Guillot	Actif	20	01/01/1999								
VIE_001	Moteur récupérateur condensateur	GAR	860	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	24	01/01/2011								
ME_001	Contrôleur de débit à palette sur condensateur	GAR	860	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	24	27/12/2016					Réaliser par SAUR			
MET001	Vanne 3 voies sur échangeur ECS	GAR	861	COLLECTIVITE	Siemens	Actif	25	17/12/2014				996.00 €				
MET001	Echangeur Eau chaude Sanitaire	GAR	7326	COLLECTIVITE	Charot	Actif	12	01/01/1999								
MET001	Pompe recirculation ECS	GAR	7326	COLLECTIVITE		Actif	12	26/02/2014			2 510,53 €					
PCI001	Pompe de charge chaudière 1	GAR	1451	COLLECTIVITE	Wilo	Actif	18	01/08/2017			20.0,00 €			0.050.40.6		





																_
																{
																<
02	Pompe de charge chaudière 2	GAR	1451	COLLECTIVITE	Wilo	Actif	18	01/01/2011								7.
03	Pompe N°1 circuit CTA	GAR	1441	COLLECTIVITE	Wilo	Actif	18	01/01/1999								1
03 bis	Pompe N ° 2 circuit CTA	GAR	1441	COLLECTIVITE	Wilo	Actif	18	23/04/2013		1 444,78 €						
04	Pompe circuit plancher Nº1	GAR	688	COLLECTIVITE	Wilo	Actif	18	01/01/1999							688,00	€ /
004 bis	Pompe circuit plancher N°2	GAR	688	COLLECTIVITE	Wilo	Actif	18	01/01/1999								٦٢
005	Pompe circuit radiateur	GAR	688	COLLECTIVITE	Wilo	Actif	18	01/01/1999								_ `
006	Pompe de charge Eau chaude sanitaire n°1	GAR	645	COLLECTIVITE	Grundfos	Actif	18	23/04/2013		1 396,13 €						16
007	Pompe de charge Eau chaude sanitaire n°2	GAR	645	COLLECTIVITE	Grundfos	Actif	18	01/01/1999								7!
_007	Robinetterie	GAR	1331	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	35	01/01/1999								](
_009	Vanne papillon de coupure exterieure chaufferie	GAR	133	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	35	01/01/1999								١
M001	Ballon sous pression ECS n°1	GAR	1166	COLLECTIVITE	charot	Actif	25	01/01/1999								] (
M002	Ballon sous pression ECS n°2	GAR	1166	COLLECTIVITE	charot	Actif	25	01/01/1999								1
1001	Disconnecteur	GAR	666	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	10	01/01/1999								ľ
2001 2001	Soupape de sécurité chaudière (x4)  Limiteur de débit (X2)	GAR GAR	833 440	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/01/1999							833,00	€ -
_001	Vanne 2voies (X2)	GAR	586	COLLECTIVITE	Marque indéfinie Siemens	Actif Actif	20 30	01/01/1999								- :
_002	Vanne 3 voies circuit CTA + servo moteur	GAR	484	COLLECTIVITE	Siemens	Actif	30	23/04/2013								۱ ـ
_003	Vanne 3 voies circuit plancher	GAR	484	COLLECTIVITE	Siemens	Actif	30	01/01/1999		1 270,75 €					484,00	€ (
_005	Réparation caisson VMC	GAR		COLLECTIVITE		Actif	20	23/04/2013		618,63 €					10 1,00	٦,
_001	Rideau d'air chaud sortie douches	GAR		COLLECTIVITE	VERCO	Actif	20	23/12/2014		928,72 €	4 705,31 €					וַנ
IQ_001	Remplacement bloc + cartouche vanne 3 voies mitigeurs eau chaude	GAR		COLLECTIVITE	WATTS	Actif	20	18/11/2017	2 198.12 €	601.23 €	626,70 €	635,28 €	660,42 €			]
Q_002	Installer une sonde de température sur le retour de la boucle eau chaude sanitaire	TRAVAU												1 852,10 €		٦,
	Réaliser un piquage sur le retour de la boucle de	TRAVAU						29/12/2016				Réaliser par		1 002,10 C		1,
	ESC  Réparation conduite en cuivre DN 42 sur circuit							01/02/2016				la SAUR				۱,
C_004	ballon d'eau chaude											855,85 €				]  -
	Vanne 3 voies circuit radiateur	GAR	484	COLLECTIVITE	Siemens	Actif	30	01/01/1999								
																ı
																Γ
																(
																-
																/
																(

MAINTENANCE

M

**CONSOMMATION DES** 

**FLUIDES** 



### 2000 - Local traitement des eaux( 2010 - Bassin ludique et pataugeoire

smiling	récré														
people	eΫ́														S
															$\dashv$
															$\overline{\mathcal{D}}$
															$\triangleright$
	0 - Local traitement des eaux (2010 - Ba	ssin ludiqu	e et pata	augeoire									•		<
Code	Libellé	Clause de renouvelle ment initiale		Propriété	Marque	Etat	Durée de vie théoriq ue	Date de mise en service							AL
3X_001	Percolateur	GAR	1245	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/01/1999							$\overline{}$
DE_001	Extracteur Bâche (X2)	GAR	1231	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/01/2009							
CX_001	Souffleuse (X3)	GAR	4396	COLLECTIVITE	Airelec	Actif	20	11/10/2012	2 413,53 €					305,00 €	2 413,00 €
MET002	Echangeur + plaque	GAR	4995	COLLECTIVITE	Charot	Actif	12	01/07/2012		1 757,29 €					
C_001	Pompes de recirculation bassin (X2)	GAR	4396	COLLECTIVITE	Calpeda	Actif	26	04/03/2013		6 881,57 €					
PC_001 Bis	Débitmètre sur la recirculation	GAR	600	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	10	01/01/1999							600,00 €
C_001 Bis	Vanne de fond du bassin	GAR	738	COLLECTIVITE	sylac DN 250	Actif	26	27/12/2016				739,20 €			
C_001 Bis	Vanne sur la pataugeoire	GAR	2540	COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999							
C_001 Bis	Vanne sur la filiére ludique	GAR	3650	COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999							
<u>©</u> 003	Pompe rivière	GAR	5861	COLLECTIVITE	Calpeda	Actif	26	27/12/2016				5 787,00 €			
C_004	Pompe contre courant	GAR	2198	COLLECTIVITE	Calpeda	Actif	26	01/11/2012	2 185,57 €						$ \longrightarrow $
C1008	Circulateur bassin ludique + pataugeoire	GAR	1451	COLLECTIVITE	Grundfoss	Actif	18	01/01/1999	2 100,01 0						$\overline{}$
C1009	Pompe de charge bassin ludique + pataugeoire	GAR	1451	COLLECTIVITE	Wilo	Actif	18	01/01/1999							1 451,00 €
PD_002	Pompe Acide	GAR	586	COLLECTIVITE	TEKNA	Actif	15	01/09/2013		1 094,34 €					
D_004	Pompe floc	GAR	586	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	15	02/09/2013		1 057,56 €					
SFF002	Filtre n°1	GAR	12210	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	26	01/01/1999							
SFF003	Filtre n°2	GAR	12210	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	26	01/01/1999							
/E_001	electrovanne alimentation bache ludique	GAR	183	COLLECTIVITE	Siemens	Actif	18	01/01/1999							
/E_002 /E_003	Electrovanne souffleuse jacuzzi	GAR	183	COLLECTIVITE	Siemens	Actif	18	01/01/1999							= $+$
003	Projecteurs à LED couleurs (*6)	GAR	400	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	10	3 projecteurs en Juin 2015			1 576,80 €				
Total	17		56698			I							<u> </u>		



### 2000 - Local traitement des eaux (2020 - Bassin de natation et toboggan

200	Technology of the contract of	assin de nat	ation et	toboggan										LES TRAVAUX
Code	Libellé	Clause de renouvelle ment initiale	Montant	Propriété	Marque	Etat	Durée de vie théoriq ue	Date de mise en service						RÉ/
BX_002	Percolateur	GAR	1245	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/01/1999						
IX_002 MET003	Analyseur	GAR	2051	COLLECTIVITE	Syclope	Actif	21	01/06/2015						
PC_005	Echangeur	GAR	4995	COLLECTIVITE	Charot	Actif	12	01/01/1999					4 995,00 €	SE
PC_005	Pompes reciculation bassin N°1	GAR	4396	COLLECTIVITE	Calpeda	Actif	26	27/12/2016			4 038,00 €			S N
	Pompes reciculation bassin №2	GAR	4396	COLLECTIVITE	Calpeda	Actif	26	01/01/1999					4 038,00 €	0,
PCI010	Circulateur bassin natation + toboggan	GAR	1451	COLLECTIVITE	Grundfoss	Actif	18	01/01/1999						
PCI011	Pompe de charge bassin natation + toboggan	GAR	1451	COLLECTIVITE	Wilo	Actif	18	01/01/1999						$\triangleright$
PD_003	Pompe Acide	GAR	659	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	15	01/01/1999						Z
PD_005	Pompe floc	GAR	586	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	15	01/01/1999						S
PX_001	pompe toboggan	GAR	1265	COLLECTIVITE	Salmson	Actif	18	29/09/2014		1 896,00 €				
SFF004	Filtre n°3	GAR	12210	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	26	29/06/2012	5 550,02 €					
SFF005	Filtre n°4	GAR	12210	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	26	01/01/1999						
SFF006	Débitmètre sur la recirculation	GAR	600	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	10	01/01/1999						$\triangleright$
SFF007	Projecteur à LED toboggan	GAR		COLLECTIVITE		Actif	5					568,97 €		
Total	11		41765											· <del>-</del>
7														$\mathbb{Z}$
7														
														—
5														P3
														0/

apport annuel 2018



### MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P3

ode	Libellé	Clause de renouvelle ment initiale		Propriété	Marque	Etat	Durée de vie théoriq ue	Date de mise en service					
_003	Neutralisation relevage	GAR	1832	COLLECTIVITE		Actif	20	01/01/1999					
_002	Extracteur Vestiaire individuels et collectifs	GAR	659	COLLECTIVITE	Abb	Actif	20	01/01/1999					
_003	Extracteur Local GTB	GAR	879	COLLECTIVITE	Abb	Actif	20	01/01/1999					
(_002	Souffleuse nettoyage de filtre	GAR	4029	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/01/1999					
K_003	VMC ABB (Communauté de communes)	GAR	1832	COLLECTIVITE	Abb	Actif	20	01/01/1999					
_004	trappes de désenfumages (X22)	GAR	5128	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/01/1999					
N_002	adoucisseur bi-bloc permo data blue 50	GAR	3692	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	15	30/10/2013		2 953,64 €			
001	Capteur de niveau X5 Grand Bassin	GAR	659	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	23	01/01/1999					
_002	Capteur de niveau X5 Filière ludique	GAR	659	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	23	01/01/1999					659,00
E001	Compteur eau pédiluve	GAR	80	COLLECTIVITE	Ester	Actif	23	01/01/2011					
E002	Compteur eau douche	GAR	80	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	23	01/01/1999					
E003	Compteur eau Hammam	GAR	80	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	23	01/01/1999					
E004	Compteur eau bache ludique	GAR	228	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	23	01/01/1999					
_003	Analyseur	GAR	2051	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	21	01/01/1999					
_001	Climatisation (Communauté de communes)	GAR	1998	COLLECTIVITE	Daikin	Actif	15	01/01/1999					
JL_002	Réacteur à galet pour l'injection de chlore dans les pédiluve	GAR		COLLECTIVITE	ASTRAL 5 kg	Actif	15	02/01/2016			719,76 €		

rapport annuel 2018



### - Equipement de la CTA hall Bassin

ר י														
-	Equipement de la CTA hall Bassin				]									
02	CTA Hall Bassin	GAR	44400	COLLECTIVITE	Théreco	Actif	22	01/01/1999						
)2 R	lemplacement du gaz sur les compresseurs par le	GAR		COLLECTIVITE		Actif		2012	12 000 20 0					
002	R407c Remplacement des bloc capilaires HP et BP sur	GAR		COLLECTIVITE		Actif		21/10/2016	13 000,28 €			674.44.6		
02	circuit compresseur  Résistances électriques sur compresseur * 2	GAR		COLLECTIVITE		Actif		2012			600 60 6	671,41 €		
02	Vanne 3 vois sur le circuit circuit gaz	GAR		COLLECTIVITE		Actif		27/09/2012			609,60 €			
02	Vanne 3 voies sur l'eau chaude	GAR		COLLECTIVITE		Actif		23/12/2013		4 405 50 6				
02	Carte Automate BS 16V4	GAR		COLLECTIVITE		Actif		23/12/2013		1 105,56 €				
002	Afficheur automate	GAR		COLLECTIVITE		Actif		05/12/2014		3 330,56 €			222.22.6	
002	voletd'air neuf (biellettes, rotules et tringlerie)	GAR		COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999			1 715,27 €		380,00 €	3 500,00
002	servo-moteur des volets	GAR		COLLECTIVITE		Actif		23/12/2013		1 717,49 €				3 500,00
002	Moteur de l'air reprise des bassins	GAR		COLLECTIVITE	15 KW 1500 T/mn	Actif		23/12/2013						
002	Roulement de la turbine de l'air reprise	GAR		COLLECTIVITE		Actif		23/12/2013		2 694,24 €				
002	Moteur de l'air de soufflage des bassins	GAR		COLLECTIVITE	15 KW 1500 T/mn	Actif		05/01/2015		2 474,74 €	0.700.70.6			
_002	Roulement de la turbine de l'air de soufflage	GAR		COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999			2 709,78 €			2 500,00
_002	Vanne 3 voies DN 40	GAR		COLLECTIVITE		Actif		01/06/2014						2 500,00
_002	conduite de soufflage sous la galerie	GAR		COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999						0.500.00
_002	Sonde de température	GAR		COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999						2 500,00
_002	Sonde hygrométrie	GAR		COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999						500.00
_002	Batterie eau chaude sur l'air de soufflage	GAR		COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999						500,00
_002	Isolation intèrieur de la CTA	GAR		COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999						4 000,00

rapport annuel 2018



TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P3



### - Equipement de la CTA vestiaire

JM_003	CTA Vestiaire	GAR	3885	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	22	01/01/1999						
JM_003	Vanne 3 voies avec servo moteur	GAR	725	COLLECTIVITE		Actif		01/06/2012	724,76 €					
JM_003	Regulateur RWI65.65	GAR	2259	COLLECTIVITE	Landis/ Staefa	Actif		01/07/2017				3 687,23 €		
JM_003	Vanne de débit d'air	GAR	980	COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999						
JM_003	Sonde de température	GAR	650	COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999						
JM_003	Moteur de soufflage	GAR	2015	COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999						
JM_003	Batterie de chauffage	GAR	2540	COLLECTIVITE		Actif		01/01/1999			•		•	
JM_003	Tuyauterie circuit eau chaude	GAR		COLLECTIVITE		Actif		30/06/2017				2 550,62 €		

### - Equipement de la CTA polyvalente Océane

	JM_004	CTA Salle Polyvalente	GAR	11100	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	22	01/06/2015		Renouveler a	vec les travaux	(		
Ī	JM_004														

### 2000 - Local traitement des eaux (2030 - Equipements communs 4

KAA001	Central anti intrusion + sirènes (X8)	GAR	1832	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	10	01/01/1999						
KAA002	Centrale Incendie	GAR	1832	COLLECTIVITE	Legrand	Actif	10	2012						
PD_001	Pompe doseuse adoucisseur + Aquapack hydrux 3110	GAR	1371	COLLECTIVITE	Prominent	Actif	15	01/01/1999						
PS_001	Pompes relevages (X2) eau neutralisée lagune	GAR	2637	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	17	01/01/1999						
PS_002	pompe relevement Nº1	GAR	1099	COLLECTIVITE	Ksb guinard	Actif	17	27/07/2011						
PS_003	pompe relevement №2	GAR	1099	COLLECTIVITE	Ksb guinard	Actif	17	27/07/2011						
PS_004	Pompe vide cave	GAR	205	COLLECTIVITE	Flygt	Actif	17	01/01/2011						400,00 €
PX_002	Pompe injection	GAR	1260	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	18	01/01/1999						
PX_003	Pompe balai	GAR	1319	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	18	01/01/1999						
RA_001	Bac réactifs (x2)	GAR	2930	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	24	01/01/1999						
VA_001	Ensemble robinetterie filtres à sables	GAR	1685	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	35	01/01/1999						
VA_003	Electrovanne pour appoint d'eau (X2)	GAR	659	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	35	01/01/1999						659,00 €
VA_004	Robinetterie pompage grand bassin	GAR	659	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	35	01/01/1999						
VA_005	Vanne motorisée alimentation bâche	GAR	366	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	35	01/01/1999						
VA_006	Vanne motorisée alimentation cascade pataugeoire	GAR	366	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	35	01/01/1999						
BX_004	Adoucisseur Hamman	GAR	910	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	10	01/06/2015		1 373,55 €				
VX_005	Robinetterie Hammam	GAR	733	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	30	01/06/2015						
	Clapet sur le poste de relevage d'assainissement	GAR		COLLECTIVITE	COLLECTIVITE	Actif	10	01/01/1999						
	14 Roues du toit de la charpente mobile	GAR	18645	COLLECTIVITE	COLLECTIVITE	Actif	10	06/06/2014			18 706,87 €			
	Disconnecteur eau arrosage	GAR	2000	COLLECTIVITE	COLLECTIVITE	Actif	10	01/01/1999	_					
Total	35		59547											

SITTELLIA

smiling people	0 - Bectricité Commande( - )														LES TRAVAU
Code	Libellé	Clause de renouvelle ment initiale		Propriété	Marque	Etat	Durée de vie théoriq ue	Date de mise en service							X D
KS_001	Télésurveillance	GAR	2387	COLLECTIVITE	Sofrel	Actif	13	01/09/2010						2 000,00 €	ĺΠ΄
NCA001	Armoire electrique chaufferie	GAR	6593	COLLECTIVITE		Actif	23	01/01/1999						·	$\supset$
NCA002	Armoire electrique traitement eau	GAR	25641	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	23	01/01/1999							
NCO001	Coffret commande eclairage galerie technique	GAR	1172	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	23	01/01/1999							S
NEP001	Eclairages intérieurs	GAR	733	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	32	01/01/1999							Ü,
NEP002	projecteur Bassin (X10	GAR	1465	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	32	1 Projecteur en 2013 3 en 2016		759,29 €					S
NX_00()	Matériel electrique Hammam	GAR	1465	COLLECTIVITE	Nordique France	Actif	34	01/06/2015		1 308,46 €	672,72 €				$\cup$
NX_002	Matériel de production electrique de vapeur Hammam	GAR	1465	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	34	01/06/2015		1 166,04 €					
NPO_001	Remplacement condensateur suite mise au norme EDF	GAR		COLLECTIVITE				02/06/2012	3 016,31 €						_
NPO_002	Déclencheur Disjoncteur local tgbt	GAR		COLLECTIVITE				15/09/2014		3 364,82 €					S
- D	Divers											•			, L
	Pompage et nettoyer poste de relèvement + fosse septique, nettoyer filtre, Envoie en traitement de 40 M3							14/08/2015							
	Plan de masse, consigne d'urgence + extincteur							15/07/2015							7
NX_003	Matériel électrique Sauna	GAR	1978	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	34	01/06/2015		639,21 €					
	Radiateur														」 六
dr	Lavabo local douche														고
	Extincteur												886,75 €		]

ort annuel 2018

# MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES

Nordique															
Armoire électrique + Automate	GAR	10000	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/07/2015								
2 filtre Acier MMC type D 2200 filière Nordique	GAR	15000	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	15	01/07/2015								
Pompe Nº1 de recyclage KSB type ETB	GAR	5000	COLLECTIVITE	KSB	Actif	10	01/07/2015								
Pompe N°2 de recyclage KSB type ETB	GAR	5000	COLLECTIVITE	KSB	Actif	10	01/07/2015								
Variateur pour Pompe Nº1 de recyclage	GAR	100	COLLECTIVITE	KSB	Actif	8	01/07/2015								
Variateur pour Pompe N°2 de recyclage	GAR	1000	COLLECTIVITE	KSB	Actif	8	01/07/2015								
Pompe nage à contre-courant type ETB	GAR	3000	COLLECTIVITE	KSB	Actif	10	01/07/2015								
pompe de relevage type AMA	GAR	600	COLLECTIVITE	KSB	Actif	6	01/07/2015								
pompe balai type FILTRA N 30 D	GAR	800	COLLECTIVITE	KSB	Actif	8	01/07/2015								
préfiltre P⊟-ID Bassin + pentagliss MMC type D 250- 160	GAR	2000	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/07/2015								
préfiltre PEHD Bassin + pentagliss MMC type D 250- 160	GAR	2000	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/07/2015								
préfiltre PEHD Bassin + pentagliss MMC type D 250- 160	GAR	2000	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/07/2015								
Echangeur Bassin VITHERM type 004 ST31-27	GAR	5000	COLLECTIVITE	VITHERM	Actif	15	01/07/2015								
1 filtre Acier MMC type D 2200 filière Jeux d'eau	GAR	8000	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	15	01/07/2015								
Variateur pour Pompe jeux de recyclage	GAR	800	COLLECTIVITE	KSB	Actif	8	01/07/2015								
pompe de recirculation jeux type ETB 065	GAR	3000	COLLECTIVITE	KSB	Actif	10	01/07/2015								
pompe de bouclage pour échangeur type RIO Ecotherm	GAR	1500	COLLECTIVITE	KSB	Actif	10	01/07/2015								
1 Préfiltre PEHD jeux d'eau MMC type d 250-140	GAR	1500	COLLECTIVITE	Marque indéfinie	Actif	20	01/07/2015								
Echangeur jeux d'eau type VT 004 ST31-19	GAR	3500	COLLECTIVITE	VITHERM	Actif	15	01/07/2015								
Surchloreur à galet 5 Kg pour pédiluve	GAR	500	COLLECTIVITE	Syclope	Actif	15	01/07/2015								
Chambre d'analyse type évasion	GAR	2000	COLLECTIVITE	Syclope	Actif	6	01/07/2015								
Régulateur traitement d'eau type Evasion	GAR	3000	COLLECTIVITE	Syclope	Actif	8	01/07/2015								
Extracteur VIM type VSB 23-4	GAR	1500	COLLECTIVITE	VIM	Actif	15	01/07/2015								
Agitateur cuve stabilisant	GAR	1000	COLLECTIVITE	Syclope	Actif	15	01/07/2015								
3 Pompes doseuses chlore	GAR	500	COLLECTIVITE	Syclope	Actif	10	01/07/2015								
3 Pompes doseuses Acide	GAR	500	COLLECTIVITE	Syclope	Actif	10	01/07/2015								
3 Pompes doseuses Floculant	GAR	500	COLLECTIVITE	Syclope	Actif	10	01/07/2015								
		•			-		Moyenne	29 088,59 €	25 662 37 <i>6</i>	38 062 35 6	12 930 46 €	32 023 32 6	10 635,14 €	3 106,07 €	32 303,00 €

P3

### ETAT DES LIEUX ET PRECONISATIONS

Nature du problème	Localisation	Préconisations
Manque de visibilité sur la consommation électrique de l'ensemble du site.	Local TGBT	Installation de compteurs divisionnaires sur 3 départs.
Eau stagnante au niveau de l'alimentation en eau chaude sur le circuit des douches (volume d'eau supérieur à 3 litres)	Local Douche	Modifier le réseau d'eau chaude afin de réduire l'eau stagnante.
Pas de report à distance des données et des alarmes du local d'exploitation bassin Nordique, splash, et pentagliss.	Local exploitation	Reporter les données et les alarmes de la supervision sur la télésurveillance
Taux de chloramines élévé dans l'eau des bassins lors de grande fréquentation.	Bassin intérieur	Installation d'un Stripping. Déchloramination par dégazage dans les bassins tampons du bassin ludique et sportif
Difficulté d'optimiser les paramètres de fonctionnement sur la CTA hall bassin.	Hall Bassin	Installation d'un automatisme bi-vitesse
Manque des reports d'alarme pour optimiser les dysfonctionnements, et le suivi des données techniques	Filière Bassin Ludique et Sportive	Passer des câbles entre la télésurveillance et les armoires des 2 filières afin de reporter les défauts. Installation de cartes sur le sofrel et paramétrage





### LES MATERIELS

LE CONTROLE D'ACCES





### **LES MATERIELS**

### LE CONTROLE D'ACCES



Le fournisseur de contrôle d'accès, la société ELISATH, donne entière satisfaction. Cependant, des écrans déportés pourraient nous permettre de lutter plus efficacement contre la fraude face à une fréquentation de plus en plus forte : prêt de cartes....









SYNTHESE SUR LA FREQUENTATION

FREQUENTATION PAR CATEGORIE

PROVENANCE DES USAGERS





### SYNTHÈSE SUR LA FRÉQUENTATION

Fréquentation globale sur l'année 2018 : 177 398 (contre 168 374 en 2017) soit une hausse de 5%

Fréquentation globale mensuelle la plus élevée : Aout avec 20 961 entrées

Fréquentation « entrées simples » mensuelle la plus élevée : Aout avec 15 976 entrées

Fréquentation espaces forme / fitness / océane : **40 705** entrées (contre 36 963 en 2017) soit une hausse de 10%

Fréquentation globale mensuelle la plus basse : Décembre avec **8 974** entrées (Arrêt technique + période « creuse)

Fréquentation « entrées simples » mensuelle la plus basse : Décembre avec 1728 entrées



### FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE

## Fréquentation du 01/01/2018 au 31/12/2018

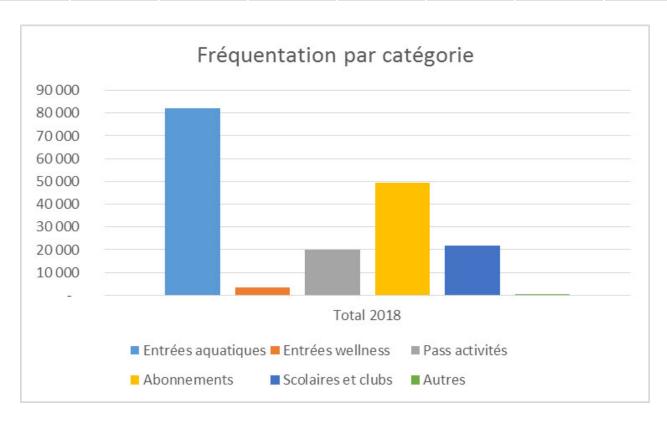
SITTELLIA Parc des Sittelles 72450 MONTFORT LE GESNOIS Tél: 0243540170

Total	20950	39098	3050	16179	3013	18484	3559	16519	3468	89	8812	40573	3361	243	177398
01/12/2018 au 31/12/20 18	350	1144	42	192	73	1960	236	1201	184	0	487	2731	324	20	8974
01/11/2018 au 30/11/20	671	1811	71	383	202	2344	308	1804	323	0	775	3948	416	0	13056
01/10/2018 au 31/10/20 18	1325	2585	126	833	295	1950	282	1778	401	0	701	4319	378	e	14976
01/09/2018 au 30/09/20 18	1061	2589	130	611	48	1479	222	1612	359	0	523	3815	160	19	12628
01/08/2018 au 31/08/20 18	4062	7250	687	3977	437	0	249	761	159	0	578	2801	0	0	20961
01/07/2018 au 31/07/20 18	4258	9629	643	3656	677	0	230	719	153	0	754	2351	0	0	20037
01/06/2018 au 30/06/20 18	1492	2799	225	825	45	2122	233	1166	328	10	880	3139	340	0	13604
01/05/2018 au 31/05/20	2252	3601	310	1898	144	1304	240	1264	289	20	886	3139	293	2	15642
01/04/2018 au 30/04/20 18	1629	3007	236	991	479	1674	328	1643	301	21	911	3574	295	2	15091
01/03/2018 au 31/03/20 18	1660	2731	214	1304	375	1720	384	1577	341	19	778	3804	370	0	15277
01/02/2018 au 28/02/20 18	866	2152	161	753	89	1728	376	1258	273	10	726	3153	415	42	12134
01/01/2018 au 31/01/20	1192	2833	205	756	149	2203	471	1736	357	6	813	3799	370	125	15018
Date/Famille	Freq Enfants (2)	Freq Adultes (3)	Freq -3 ans (4)	Freq Famille (5)	Freq Groupe (6)	Freq Scolaire (7)	Freq Wellness (8)	Freq Basic (9)	Freq Premium (10)	Freq Anniversaire (11)	Freq Trimestre (13)	Freq Annuelle (14)	Freq Club Résident (15)	Freq Evènementielle (17)	Total



### FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE

Mois	Entrées aquatiques	Entrées wellness	Pass activités	Abonnements	Scolaires et clubs	Autres	Total 2018
Janvier	5 135	471	2 093	4 612	2 573	124	15 008
Février	4 153	376	1531	3 879	2 143	52	12 134
Mars	6 284	384	1918	4 582	2 090	19	15 277
Avril	6 342	328	1944	4 485	1969	23	15 091
Mai	8 205	240	1553	4 025	1597	22	15 642
Juin	5 386	233	1494	4 0 19	2 462	20	13 614
Juillet	15 830	230	872	3 105		-	20 037
Août	16 4 13	249	920	3 379			20 961
Septembre	4 439	222	1971	4 338	1639	19	12 628
Octobre	5 164	282	2 179	5 020	2 328	3	14 976
Novembre	3 138	308	2 127	4 723	2 760	-	13 056
Décembre	1801	236	1385	3 218	2 284	50	8 974
<u>Total 2018</u>	82 290	3 559	19 987	49 385	21 845	332	177 398







LA GRILLE TARIFAIRE
LES RECETTES PAR CATEGORIE





### LA GRILLE TARIFAIRE JUSQU'AU 31-08







<sup>13</sup> séance hébdomadaire hois vacances scolaires de septembre à juin. 2 cartes valable 6 mois \*10 leçons uniquement pour les enfants pendant les vacances scolaires. \*Possibilité de régler en 3 fois sans frais.

Frais de dissaise de 20% inclus en cas de prélèvements automatiques pffersts pour les abonnements excelence et excelence +). \*Salle cando-musculation.\*\* Cours collectif fitness.

2'supplémentaire pour toute création de carte - Les abonnements intégrent. 2 périodes d'arrêt téchnique tous les 6-mois (atlange, entretien...) Les tarrês sont donnés à titre indicatif et peuvent être-modifiés sans préavis.

Conditions générales de vente disponsibles sur simple demande à faccuell de utire d'abbsement. \*Pung 6 serviétre doit platières.

Conditions générales de vente disponsibles sur simple demande à faccuell de utire d'abbsement. \*Pung 6 serviétre doit platières.

Conditions générales de vente disponsibles sur simple demande à faccuell de utire d'abbsement. \*Pung 6 serviétre doit platières.

Conditions générales de vente disponsibles sur simple demande à faccuell de utire d'abbsement. \*Pung 6 serviétre doit platières.

Conditions générales de vente disponsibles sur simple demande à faccuell de utire d'abbsement. \*Pung 6 serviétre doit platières.

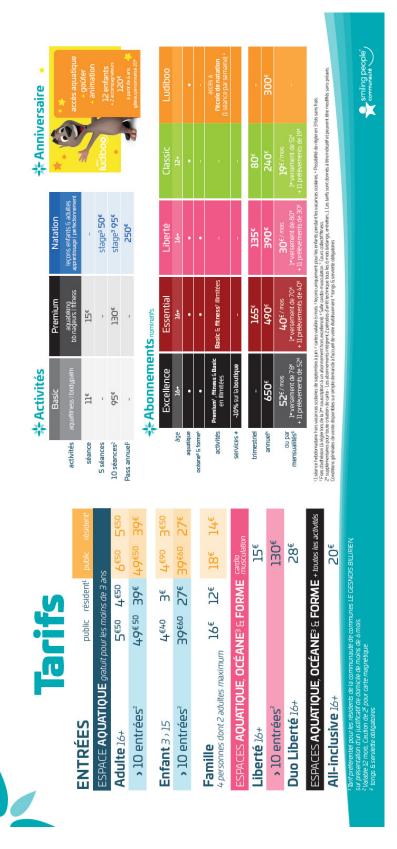
Conditions générales de vente disponsibles sur simple demande à faccuell de utire d'abbsement. \*Pung 6 serviétre doit platières.

Conditions générales de vente d'appropriéte de utire d'abbsement. \*Pung 6 serviétre doit platières.

Conditions générales de vente d'appropriéte de utire d'abbsement. \*Pung 6 serviétre doit platières.

Conditions générales de vente d'appropriéte d'appropriéte d'appropriéte d'appropriéte de la contraction d'appropriéte d

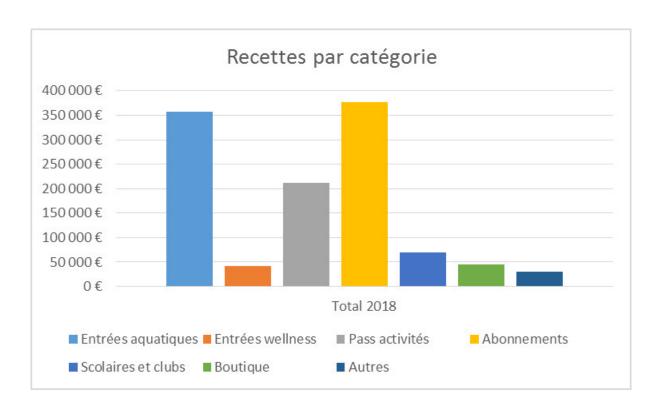
### LA GRILLE TARIFAIRE NOUVEAU CONTRAT





### LES RECETTES PAR CATÉGORIE

Mois	Entrées aquatiques	Entrées wellness	Pass activités	Abonnements	Scolaires et clubs	Boutique	Autres	Total 2018
Janvier	25 908 €	5 270€	14 788 €	48 332 €	0€	2 376 €	1899€	98 574 €
Février	17 845€	4 136€	11300€	32 222 €	0€	1334€	835€	67 672 €
Mars	25 403 €	4 085€	11420€	34 076 €	18 658 €	1866€	3 743 €	99 250 €
Avril	26 018 €	3 258 €	12 808 €	40 484 €	0€	2 596 €	2 182€	87 345 €
Mai	35 124€	2 656 €	9 367 €	14 229 €	0€	2 395 €	2 664 €	66 435 €
Juin	25 163 €	2 725€	8 927 €	16 012 €	21503€	1631€	2 454 €	78 416 €
Juillet	67 604 €	2 795€	8 569 €	15 529 €		13 923 €	4 512 €	112 931 €
Août	71805€	2 755€	10 257 €	19 421€		13 223 €	664€	118 126 €
Septembre	22 066 €	3 029€	85 109€	77 922 €	388€	2 189€	4 851€	195 553 €
Octobre	20 803 €	4 115€	18 435€	43 420 €	0€	1753€	2 387 €	90 912 €
Novembre	12 842 €	3 688 €	12 382 €	24 659 €	0€	884€	816€	55 270 €
Décembre	6 900 €	3 607€	8 056 €	11015€	28 460 €	587€	3 211€	61 836 €
<u>Total 2018</u>	357 481 €	42 117 €	211 417 €	377 322 €	69 009 €	44 756 €	30 218 €	1 132 320 €







DES EXEMPLES DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

LA REVUE DE PRESSE





































### LA REVUE DE PRESSE

### Le centre aqualudique Sittellia en arrêt technique

180 000 entrées en 2018, dont
45 000 pour les activités bien-être,
forme et fitness, le centre
aqualudique et forme de
Montfort-le-Gesnois sera fermé,
pour cause d'arrêt technique, du
lundi 24 décembre, à 13 h, au mardi
1 erjanvier, inclus.
Pendant cet arrêt normal et
programmé, des opérations de
maintenance seront effectuées sur
les bassins et les différents
équipements. Le centre rouvrira ses
portes mercredi 2 janvier, à 10 h, sur
les horaires des petites vacances

Après avoir enregistré

Sittellia proposera ensuite une

scolaires.

rentrée énergisante avec les Jours résolutions du lundi 7 au dimanche 13 janvier. « Les clients auront ainsi sept jours pour découvrir nos équipements, tester nos activités et profiter de l'occasion pour essayer en avant-première nos nouvelles chorégraphies mais aussi rencontrer nos coaches », expose Gary Deboiserie, le coordinateur accueil et commercial de Sittellia. Pour cela, les clients pourront profiter d'un pass semaine à 20 €.

Sittellia, parc des Sittelles à Montfort-le-Gesnois, contact : tél. : 02 43 54 01 70, ou sur le site Internet : www. sittellia. fr



Gary Deboiserie, le nouveau coordinateur accueil et commercial de Sittellia, qui sera fermé du 24 décembre, à 13 h, au mercredi 2 janvier, à 10 h.

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Février 2018



### L'OPÉRATION « COMME UN POISSON DANS L'EAU » AU CENTRE AQUALUDIQUE & FORME SITTELLIA AVEC LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS



Du 26 février au 2 mars 2018, grâce au Secours populaire et récréa, 10 enfants issus de milieux défavorisés, vont être accueillis au centre aqualudique & forme Sittellia pour apprendre à nager.

Inscrits par l'antenne locale du Secours populaire, ils suivront un stage de natation de 5 séances, et recevront un diplôme à l'issue de l'épreuve test.

Ils seront encadrés par le personnel de Sittellia, qui apprend à nager à des centaines d'enfants scolarisés dans la commune de (nom de la commune ou communauté de communes).

### 5º édition pour l'opération nationale

Lancée il y a 5 ans par récréa et le Secours populaire Français l'opération « Comme un poisson dans l'eau » est devenu un rendezvous incontournable des vacances de la Toussaint. L'opération solidaire a permis depuis ses débuts d'apprendre à nager à plus de 2 000 enfants. Cette année 643 enfants vont être accueillis dans 44 centres partout en France, un record!





« L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citovenneté. »

Article 140 de la loi de 1998 contre les exclusions



### QUELQUES CHIFFRES

Plus de 2 000 enfants auront appris à nager grâce à l'opération « Comme un poisson dans l'eau ».

1 enfant sur 2 ne sait pas nager à l'entrée en classe de 6e, selon une enquête réalisée par la Fédération Française de Natation.

1 169 noyades accidentelles ont été recensées par l'Enquête NOYADES 2018 de Santé Publique France, et 254 personnes sont décédées



### LA REVUE DE PRESSE



Communiqué – avril 2018

### Sittellia a accueilli les jeunes nageurs du club de Massy.

Du lundi 23 avril au samedi 28 avril, Sittellia a accueilli le club de natation Parisien de Massy. 30 jeunes âgés de 8 à 12 ans sont venus s'entrainer 4 heures par afin de préparer le Natathlon, une épreuve de natation nationale. Ces petits champions s'entrainent habituellement de 8 à 10h par semaine. Ils maitrisent les 4 nages sans difficultés et espèrent remporter leur premier podium. L'objectif et d'atteindre le niveau Elite d'ici 4 ans !





A noter un événement majeur à venir le 26 mai prochain à Sittellia : le Swim Cross. Il s'agit d'une course d'obstacles alliant difficultés aquatique et terrestre de 5 kms. Inscription à l'accueil de Sittellia ou sur www.swimcross.fr

Centre Aqualudique & Forme SITTELLIA
Parc des Sittelles
72450 Montfort le Gesnois
(à 15 min du Mans et 20 min de La Ferté Bernard)
02 43 54 01 70
www.sittellia.fr



### LA REVUE DE PRESSE

### Montfort-le-Gesnois

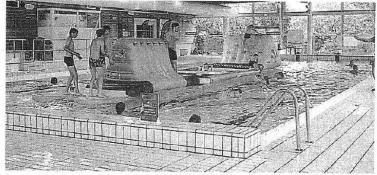
### Première étape du swim cross tour à Sittellia, samedi 26 mai

Lancé récemment, le swim cross a trouvé son public au travers des sportifs en quête d'aventure et d'évasion.

« Cette activité se pratique dans, sur et autour des bassins des centres aquatiques. C'est une épreuve chronométrée sur 5 km où alternent course à pied, saut d'obstacles et natation », précise Barbara Goyeau, assistante administrative de Sittellia.

De nombreux équipements ludiques et sportifs rythmeront la course à l'intérieur mais aussi à l'extérieur. Sittellia a été choisi car il dispose d'un immense espace extérieur comprenant un bassin nordique, une plage extérieure et un vaste terrain pour réaliser les exploits les plus fous!

Pas moins de 200 participants s'élanceront à 15 h pour relever le défi en présence de Louis Rossi, le



Les participants au swim cross vont être confrontés à des obstacles aussi ludiques que sportifs.

champion moto et de Lucile Woodward, la coach fitness devenue incontournable sur les réseaux sociaux.

« Je vais porter une tenue spécialement conçue pour l'exercice dans l'eau et au sol », s'enthousiasme la

coach fitness.

Samedi 26 mai, à 15 h, à Sittellia. Inscriptions : 15 € par personne. 60 € par tribu (5 personnes). Tél. 02 43 54 01 70.



### LA REVUE DE **PRESSE**



### LANCEMENT DU SWIMCROSS TOUR

Montfort-le-Gesnois

Le centre aqualudique et forme Sittellia, situé dans la commune de Montfort-le-Gesnois à 20 km du Mans, est le 1<sup>er</sup> centre à lancer le Swimcross Tour. En présence de sportifs de renom, dont Kady Baradji, Miss Fitness 2018.



une version événementielle

sont élancés pour relever le défi, le samedi 26 mai. Sittellia est un centre qui conjugue parfaitement sports, loisirs et forme. Sa particula-rité, un immense espace extérieur multi-activités compre nant : un bassin nordique, une plage extérieure et un vaste terrain pour réaliser les

Plus de 200 participants



est conçu pour développer l'endurance, renforcer l'ensemble des muscles, améliorer la mobilité et les réflexes.

Le Swimcross Tour Pour aller toujours plus loin et plus fort dans les sensations, 20 centres aquatiques gérés par Récréa organi

du cours habituellement proposé. Chaque session peut accueillir entre 100 et 300 participants.

Tout est surdimensionné pour apporter encore plus de défis sportifs et de chal-lenges à relever seul(e) ou en équipe. Certaines épreuves chronométrées développent la stratégie de jeu pour booster les participants.

De nombreux équipements ludiques et sportifs : struc-tures gonflables, pneus, box, trx, planches de boardfit... rythment la course à l'inté-rieur mais aussi à l'extérieur.



QU'EST-CE QUE LE SWIMCROSS ?

Lancé récemment, le Swimcross a trouvé son public au travers de sportifs en quête d'aventure et d'évasion. Une activité qui se pratique dans, sur et autour des bassins des centres aquatiques. C'est un cours intense, fun et varié où s'enchaînent parcours et ateliers sportifs à un rythme effréné. Une épreuve physique mais aussi mentale qui sollicite la combativité des participants. Le Swimcross





## LA COMMUNICATION

# LA REVUE DE PRESSE





## LA COMMUNICATION

# LA REVUE DE PRESSE

# d'une communauté de communes...

LE GESNOIS BILURIEN

# De la diversité faire une

Communauté de communes la plus peuplée de la Sarthe, avec 31 000 habitants, le Gesnois Bilurien est né. au 1er janvier 2017, de la fusion entre les intercommunalités du Pays Bilurien et du Pays des Brières et du Gesnois. Elle s'étend des portes du Mans à celles du Plateau calaisien, de la périurbanité à la campagne bocagère, rassemblant 23 communes aux profils forts différents. De cette diversité, les élus de la communauté de communes ont su faire un atout, proposant aujourd'hui des zones d'activités complémentaires adaptées à chaque typologie d'entreprise. Ils ont su également porter un vrai projet touristique, autour du centre aquatique Sittellia, qui continue d'attirer un large public.



Sittellia, centre aqualudique situé sur la commune de Montfort-le-Gesnois

Dué en passant par Montfort-le-Gesnois, ci forment une colonne vertébrale, Au-delà de cette complémentarité sociod'Ardenay-sur-Mérize à Bouloire, Tresson autour desquelles gravitent des commuet Maisoncelles, le Gesnois Bilurien | nes plus petites, mais dynamiques, qui couvre la majeure partie Est de l'agglomération mancelle, de sa première à sa troisième couronne. "C'est un territoire de communes du Gesnois Bilurien et rellement, ont prospéré les entreprises hétérogène, à la fois urbain, périurbain et rural. Il ne comprend pas de villecentre, mais réunit plusieurs communes de tailles movennes - Savianél'Évêque, Montfort-le-Gesnois, Bouloire, préserver les équilibres."

e Savigné-l'Évêque à Torcé-en- | Connerré et Saint-Mars-la-Brière - qui Vallée, de Saint-Mars-la-Brière sont autant de pôles d'attractivité écoà Connerré et Thorigné-sur- nomiques et démographiques. Cellesont toutes leur identité propre, souligne le président de la communauté conseiller départemental, Christophe Chaudun. Cette mixité est une vraie demeurent les locomotives. Ainsi, c'est richesse qu'il nous appartient de valoriser en nous attachant à trouver et à

### Trois axes routiers importants

économique, le premier atout du Gesnois Bilurien est, sans nul doute. d'être traversé par trois axes routiers importants en bordure desquels, natuhistoriques de ce territoire, dont elles le long de la route de Paris que se sont accueillir des PME et des artisans, implantées Arjowiggins Le Bourray, pre-

nautaire (avec plus de 200 salariés à Saint-Mars-la-Brière), Maine Brosserie (à Montfort-le-Gesnois), l'important pôle agroalimentaire de Connerré formé de Christ (plats cuisinés), Prunier (charcuterie) et Reitzel (condiments), ainsi que la maroquinerie Épidaure (sur cette même commune de Connerré). De même, Cristal Roc (production d'eau minérale) est installée à Ardenay-sur-Mérize à proximité de l'axe Le Mans/ Saint-Calais/Orléans, tout comme le transporteur routier Perrenot-Robineau à Soulitré, tandis que la Laiterie Normande possède une imposante usine à Savigné-l'Évêque, près de la voie menant à Bonnétable et Mamers. Dans cette même logique, les élus se sont attachés à développer des zones d'activités sur ces mêmes axes de passage, près des principales communes. Ainsi, l'ancienne communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois a initié l'aménagement de trois zones à Montfort-le-Gesnois (La Pécardière), Savigné-l'Évêque (Zac de l'Épine), puis Connerré. De son côté. la communauté de communes du Pays Bilurien avait développé la zone de la Vollerie à l'entrée de Bouloire. "Tous ces sites ont plutôt vocation à mais sont tout à fait complémentaires", mier employeur du territoire commu- précise Christophe Chaudun rappelant,





LES PRODUITS

LES CHARGES

LE RESULTAT





# LES PRODUITS

	2018
CA Aquatique fitness	996 177
CA Boutique	22 552
CA Recettes accessoires	32 984
Total recettes commerciales HT	1 051 712
PCA Aquatique fitness	-122 012
Remboursements clients	-6 097
Total CA commercial HT	923 603
Compensation affermage	386 605
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	1 310 208

Contractuel	Contractuel indexé 1,01026 842 401
833 845 22 538	22 767
19 744 876 127	19 939 885 106
0	0
0	0
876 127	885 106
384 538	388 533
1 260 665	1 273 640

Les recettes commerciales sont détaillées en TTC dans le chapitre « les recettes par catégorie". Elles sont ici diminuées des remboursements clients et de la variation des produits constatés d'avance (PCA Aquatique fitness).

Les produits constatés d'avance concernent uniquement les abonnements (trimestriels et annuels) et les écoles de natation.

Le total Chiffre d'affaires HT regroupe les recettes commerciales HT nettes et les compensations.



# LES CHARGES

	2018
Conso boutique	13 761
Petites fournitures	6 404
MP marchandises et fournitures	20 165
P1 Electricité	57 267
P1 Eau	17 430
P1 Gaz	81 214
P1 Optimisation des fluides	2 560
P1 Huides	158 470
P2 Maintenance	108 920
P3 GER	5 640
P4	2 660
Nettoyage et entretien	84 157
Contrats de maintenance	8 550
Contrôles réglementaires	4 947
Entretien matériel exploit.	7 010
Entretien biens immobiliers  Maintenance et entretien	2 877 <b>224 762</b>
Manitenance et entretien	
Salaires et charges	570 460
Participation des salariés	4 061
Formation	18 738
Autres coûts salariaux	1 874
Vêtements de travail	1 048
Coûts salariaux	596 181
Monétique cartes bracelets	1 327
Promotion communication	20 242
Promotion communication	21 569
Taxes sur les salaires	2 575
Taxes foncières et CFE	10 389
CVAE SACEM	11 724 1 259
Autres taxes	1 466
Impôts et taxes	27 413
<u> </u>	
Frais postaux	1 524
Téléphonie internet Assurances	2 771 8 566
Frais de déplacement	19 138
Sécurité et gardiennage	306
Honoraires	101
Frais bancaires	2 530
Autres frais	14 211
Frais généraux	49 148
Redevance collectivité	20 000
Redevance var./ intéressement	20 614
Redevance collectivité	40 614
Charges financières	85
Charges exceptionnelles	0
Charges diverses	85
Matériel pédagogique	4 670
Dotations aux amortissements	6 926
Financement investissements	1 093
Coûts des investissements	12 689
Frais de structure	35 879
Frais de structure	35 879
TOTAL CHARGES	
TOTAL CHARGES	1 186 974

Contractuel	Contractuel indexé
	1,01026
13 044	13 177
12 000	12 126
25 044	25 303
59 544	60 147
30 476	30 779
120 641	121 863
2 554	2 585
213 215	215 374
99 795	100 810
5 639	5 708
2 570	2 601
67 333 7 487	68 034 7 563
2 726	2 751
3 333	3 368
1 000	1 009
189 883	191 844
	EE0 E05
553 886 8 370	559 585 8 456
6 351	6 418
0	0
1 000	1 009
569 607	575 468
1 000	1 009
19 850	20 055
20 850	21 064
11 522	11 662
10 667	10 776
11 334	11 449
333	337
5 104	5 162
38 960	39 386
433	438
1 833	1 852
12 333 11 934	12 456 12 056
11 934	12 036
0	0
3 872	3 912
4 667	4 717
35 172	35 532
20 000	20 244
0	0
	00.044
20 000	20 244
20 000	20 244
0	0
0	0
0 0 0	0 0 0
0 0 0 2 667 18 864	0 0 0 2 691 19 048
0 0 0 2 667 18 864 1 680	0 0 0 2 691 19 048 1 697
0 0 0 2 667 18 864	0 0 0 2 691 19 048
0 0 0 2 667 18 864 1 680	0 0 0 2 691 19 048 1 697
0 0 0 2 667 18 864 1 680 23 211	0 0 0 2 691 19 048 1 697 23 437
0 0 0 2 667 18 864 1 680 23 211 49 401	0 0 2 691 19 048 1 697 23 437 49 893



# LES CHARGES

# **VENTILATION DES CHARGES:**

## • Matières premières, marchandises et fournitures

Ces postes regroupent:

- Les achats consommés (achats +/- variation de stocks) de la boutique, et éventuellement des soins et de la restauration :
- Les achats de petites fournitures (administratives petit matériel matériel d'exploitation pharmacie fournitures diverses,...) non immobilisables

## P1 Fluides

Engagement de notre prestataire technique sur un montant forfaitaire sur la durée du contrat pour la fourniture de l'électricité, l'eau, le gaz, le bois ou le réseau de chaleur. Ce montant est estimé sur la base d'une fréquentation aquatique de 150 000 usagers.

## Maintenance et entretien

> Entretien et maintenance (P2 ou maintenance de niveau 1 à 3), analyses d'eau, visites techniques réglementaires, produits de traitement et achat petit matériel / fournitures :

Ces postes de dépenses correspondent à la prestation de notre partenaire technique pour l'entretien et la maintenance du centre. Notre partenaire s'engage à rechercher en permanence des pistes d'optimisation des ressources et de préservation du matériel et de la partie technique du bâtiment.

Le poste P3 représente la provision gros entretien ; les charges liées à ce poste sont soumises à l'accord préalable de la collectivité et font l'objet d'un tableau récapitulatif annuel.

## Nettoyage et entretien

Ce poste correspond au coût de la prestation de notre partenaire nettoyage.

La prestation comprend:

- les moyens humains (agents d'entretien,...)
- l'achat des matériels adaptés au milieu aquatique (auto-laveuses...)
- la fourniture des produits d'entretien et des consommables (produits écologiques dans la mesure du possible)

## Contrats de maintenance

Ce poste regroupe l'ensemble des contrats de maintenance des matériels nécessaires à l'exploitation et du bâtiment (SSI, ascenseurs,...).

## > Entretien espaces verts, bâtiments, matériel d'exploitation

Sont regroupées ici toutes les charges par nature liées à l'entretien du bâtiment et des matériels nécessaires à l'exploitation du centre.



# LES CHARGES

## Coûts salariaux

Dans un souci de clarté et de transparence, nos charges liées au personnel sont ventilées en plusieurs postes :

- Poste « Salaires, primes et charges » : il s'agit des dépenses de personnel (salaires bruts + charges sociales) et de la variation congés payés.
- Participation des salariés : participation sur le résultat versée aux salariés, dans le cadre de notre accord groupe
- Formation : coûts liés aux formations effectuées par les salariés
- Autres coûts salariaux (médecine du travail, indemnités, ...)
- Vêtements de travail: afin de permettre une identification rapide du personnel au sein du centre aquatique, tous nos employés (hôtesses, éducateurs, agents d'entretien...) sont équipés de vêtements de travail avec logo du site. Cela inclut également l'achat des tenues utilisées par les éducateurs lors des activités.

## • Cours prestataires extérieurs

En cas de besoin pour effectuer certains de nos cours (Zen, Sophrologie, Fitness...) nous pouvons faire appel à des prestataires extérieurs, et aussi pour assurer les cours aquatiques en cas de déficit de personnel salarié.

## • Promotion communication

Ce poste couvre les achats d'espaces publicitaires, les frais d'imprimerie, les insertions publicitaires, les coûts de création des différents supports de communication (internet, réseaux sociaux) et les coûts d'agence de communication interne.

## • Impôts et taxes

Ce poste comprend la taxe sur les salaires, la CET (Contribution Economique Territoriale) dont la part sur la valeur ajoutée (CVAE) et la contribution foncière (CFE), la SACEM et les autres taxes (ordures ménagères, redevance TV, taxes restauration, ...).

## Frais Généraux

## CETTE RUBRIQUE REGROUPE TOUTES NOS AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

## > Frais postaux, téléphonie

## Assurances

Ce poste comprend une assurance responsabilité civile ainsi que l'assurance multirisque, qui couvre les dommages aux biens.

## > Frais de déplacement

Ce poste regroupe les coûts des véhicules (location, carburant, entretien...) ainsi que les dépenses liées aux différents déplacements effectués durant l'année.



# LES CHARGES

## Sécurité Gardiennage

Pour garantir la sécurité des bâtiments et de notre clientèle, nous pouvons faire appel à des entreprises spécialisées de gardiennage.

## > Frais actes et de contentieux

Frais liés aux besoins de documents officiels (K-bis, frais de publication, ....).

## Honoraires

Ce poste comprend les honoraires versés aux experts comptables et commissaires aux comptes qui attestent de l'exactitude de nos comptes annuels, des éventuels honoraires versés aux avocats en cas de litiges et tout autre honoraire versé aux prestataires extérieurs.

## Frais bancaires

Ils concernent les frais fixes (tenue de compte, abonnement, ...) et les frais liés aux transactions bancaires (commissions carte bleue, virements, prélèvements, frais sur impayés, ...).

## Autres frais

Toutes autres charges non incluses dans les postes ci-dessus.

## Coûts des investissements

Ces postes regroupent l'amortissement des investissements nécessaires à l'exploitation du centre, les frais financiers afférents au financement des matériels. Les autres achats représentent toutes les fournitures et petit matériel nécessaires non immobilisables (valeur inférieure à 500€ HT unitaire).

## • Les frais de structure

Afin de favoriser la mutualisation des compétences entre les différents centres que nous gérons, plusieurs services (ressources humaines, administration paie, comptabilité, juridique, contrôle de gestion, marketing, achats,...) interviennent en soutien des managers pour la gestion des centres. Ce poste correspond aux opérations et dépenses effectuées au niveau du siège au profit des exploitations.



# LE RÉSULTAT

	2018
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	1 310 208
TOTAL CHARGES	1 186 974
RESULTAT ECONOMIQUE	123 234

Contractuel	Contractuel indexé
	1,01026
1 260 665	1 273 640
1 185 343	1 197 545
75 322	76 095





# **ANNEXES**

PLANNING D'OUVERTURE





## **ANNEXES**

# PLANNING D'OUVERTURE JUSQU'AU 31-08



9h30 > 13h | 14h30 > 17h30

espace	aquatique	nordique	océane & forme
lundi	10h • 13h30   16h • 19h	10h » 13h   16h » 19h	9h30 > 20h30
<b>€</b> mardi	12h • 13h30   16h • 19h 20h • 22h	10h • 13h   16h • 19h 20h • 22h	9h30 > 22h
mercredi	10h • 18h	10h » 13h   16h » 19h	9h30 > 20h30
jeudi	12h • 13h30   16h • 19h	10h » 13h   16h » 19h	9h30 » 20h30
vendredi	12h • 13h30   16h • 19h	10h > 13h   16h > 19h	9h30 > 20h30
samedi	9h30 • 11h*   14h30 • 17h30	14h30 » 17h30	9h30 • 13h   14h30 • 17h30

10h , 13h | 14h30 , 17h30 10h , 13h | 14h30 , 17h30

## PÉRIODE PETITES VA CANCES

espace	aquatique	nordique	océane & forme
lundi	10h > 19h	10h > 19h	9h30 > 20h30
<b>€</b> mardi	10h • 19h   20h • 22h	10h • 19h   20h • 22h	9h30 > 22h
mercredi	10h » 19h	10h > 19h	9h30 > 20h30
jeudi	10h • 19h	10h > 19h	9h30 > 20h30
vendredi	10h • 19h	10h > 19h	9h30 > 20h30
samedi	9h30 • 11h"   14h30 • 17h30	14h30 > 17h30	9h30,13h   14h30,17h30
dimanche E jours fériés	10h • 13h   14h30 • 17h30	10h • 13h   14h30 • 17h30	9h30 » 13h   14h30 » 17h30

## PÉRIODE GRANDES VACANCES

aquatique	nordique	océane & forme
10h • 19h	10h » 19h	9h30 > 20h30
10h • 19h   20h • 22h	10h • 19h   20h • 22h	9h30 > 22h
10h > 19h	10h > 19h	9h30 > 20h30
10h > 19h	10h » 19h	9h30 > 20h30
10h > 19h	10h > 19h	9h30 > 20h30
10h > 19h	10h > 19h	10h > 19h
10h • 19h	10h - 19h	10h > 19h
	10h > 19h 10h > 19h   20h > 22h 10h > 19h 10h > 19h 10h > 19h 10h > 19h	10h · 19h 10h · 19h 10h · 19h 10h · 19h   20h · 22h 10h · 19h   20h · 22h 10h · 19h

<sup>\*</sup>uniquement pour le bassin sportif • Jours fériés (horaires du dimanche)

Parc des Sittelles \* 72450 Montfort-le-Gesnois 📞 02 43 54 01 70 🔆 www.**sittellia**.fr 🖪 💟

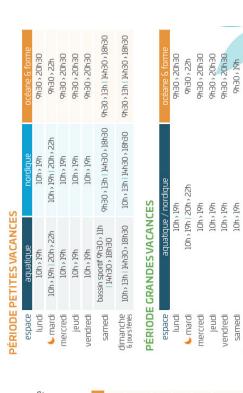


Récréa • S.A. au capital de 37110,73 € • Siège social : Parc du Citis, 1280 route d'Epron 14200 Hérouville Saint-Clair RCS Caen 350 636 866 00088.



## **ANNEXES**

# PLANNING D'OUVERTURE A PARTIR DU 01-09



9h30 , 20h30

9h30 , 19h 9h30 , 19h

10h , 19h

vendredi

# Horaires Évacuation des espaces 10 min avant fermeture

PERIODE	PERIODE SCOLAIRE		
esbace	aquatique	nordique	océane & forme
lundi	194 , 13430   164 , 194	10h,13h30 16h,19h	9h30 > 20h30
<b>♦</b> mardi	12h,13h30   16h,19h 20h,22h	10h × 13h30   16h × 19h 20h × 22h	9h30 › 22h
mercredi	10h,18h	10h v 19h	9h30,20h30
jeudi	12h,13h30 16h,19h	10h,13h30   16h,19h	9h30,20h30
vendredi	124,13430 164,194	10h,13h30 16h,19h	9h30,20h30
samedi	bassin sportif 9h30 v 11h   14h30 v 18h30	9h30 > 13h   14h30 > 18h30	9h30 > 13h   14h30 > 18h30
dimanche & jours fériés	10h > 13h   14h30 > 18h30	10h > 13h   14h30 > 18h30	9h30,13h   14h30,18h30







72241

## LE GESNOIS BILURIEN COMMUNAUTE DE COMMUNES

Code INSEE

**BUDGET GENERAL** 

DM n°2 2019

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

## DM2

Décimation	Dépen	Dépenses (1)		es (1)
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2041632-64 : SPA - Bâtiments et installations	0.00€	12 535.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00€	12 535.00 €	0.00€	0.00€
D-2183-15-023 : CYBERCENTRE	2 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
D-2183-20-023 : CYBERBASE DE CONNERRE	2 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
D-2183-26-020 : INFORMATIQUE	0.00€	11 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2184-44-020 : BUREAUX CDC MONTFORT	4 000.00 €	0.00€	0.00 €	0.00 €
D-2184-45-020 : BUREAUX CDC BOULOIRE	3 500.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	11 500.00 €	11 500.00 €	0.00€	0.00€
D-2313-020 : Constructions	12 535.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	12 535.00 €	0.00€	0.00 €	0.00€
Total INVESTISSEMENT	24 035.00 €	24 035.00 €	0.00€	0.00€
Total Général		0.00 €		0.00€



## **ADMINISTRATION**

## **DU SYNDICAT MIXTE**

## État du personnel pour l'année 2018

Equipe de direction (4 agents)

- Directeur: Etienne PLESSIS (2 directeurs à compter du 15 novembre 2018 : Etienne PLESSIS et Katell HENRY, M.PLESSIS devant partir en retraite fin mars 2019)
- ▶ Directeur Adjoint et gestionnaire secteur nord : Albert LE ROUX
- Gestionnaire secteur sud : Franck BRETON
- Assistante de direction : Virginie DE JESUS MARQUES.

Equipe accueil et technique (12 agents dont 1 agent à temps incomplet)

- ▶ 2 assistants technique : Joël CHAUVIN et Maxime BOULAY
- ▶ 5 agents titulaires : Patricia ROSSIGNOL, Gérard JEAN, Céline VIGNON, Sébastien HERSENT (a quitté le SMGV le 1<sup>er</sup> avril 2018), Romuald HAQUIN
- ▶ 2 agents stagiaires : Ghizlaine BOUHDIT et Thierry BLANDIN (depuis le 1 er mai 2018)
- ▶ 2 emplois d'avenir : Jessy BLANCHARD et Kévin ABADIE (jusqu'au 15/06/2018).
- ▶ 1 contrat PEC (Parcours Emploi Carrières) : Soan OESOEP

Dans le cadre de remplacements pour congés maladie notamment, le SMGV a fait appel à 3 agents contractuels : Samantha GOUPIL, Nathan DENOS et Anthony ROIN-SOLLE.

## **Bilan financier 2018**

La réalisation de l'exercice 2018 se solde par un déficit de fonctionnement de 78 711,41 € et un excédent d'investissement de 111 129,07 €.

Le résultat global de l'exercice est positif : 32 417,66 €.

En intégrant les résultats antérieurs, le résultat cumulé s'élève à 83 168,40 € (+62 795,78 € pour la section de fonctionnement et + 20 372,32 € pour la section d'investissement).

552.060,42 €

47,59 %

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

			450	070	22	_
Recettes	-:	1.	.159.	.978.	.ZZ 1	Ł

- Participation des membres (1,47 € /habitant) :

<ul> <li>- Produit de service usagers : 109.559,64 € 9,44 %</li> <li>- Recettes en atténuation de charges de personnel : 46.467,52 € 4,00 %</li> </ul>	- Aide d'état à la gestion :	350.171,03€	30,18 %
- Recettes en atténuation de charges de personnel : 46.467,52 € 4,00 %	- Opérations d'ordre :	97.810,27€	8,43 %
	- Produit de service usagers :	109.559,64€	9,44 %
- Divers : 3.909,34 € 0,34 %	- Recettes en atténuation de charges de personnel :	46.467,52 €	4,00 %
	- Divers :	3.909,34€	0,34 %
<u>Dépenses</u> : 1.238.689,63 €	<u>Dépenses</u> : 1.238.689,63 €		
- Charges de personnels (16 postes) : 652.880,47 € 52,70 %	- Charges de personnels (16 postes) :	652.880,47€	52,70 %
- Charges à caractère général : 275.245,89 € 22,22 %	- Charges à caractère général :	275.245,89€	22,22 %
- Dotation aux amortissements : 192.291,82 € 15,52 %	- Dotation aux amortissements :	192.291,82€	15,52 %
- Autres charges dont Subvention Voyageurs 72 : 83.862,42 € 6,77 %	- Autres charges dont Subvention Voyageurs 72 :	83.862,42€	6,77 %
- Intérêts bancaires : 22.710,44 € 1,83 %	- Intérêts bancaires :	22.710,44€	1,83 %
- Charges exceptionnelles : 11.698,59 € 0,94 %	- Charges exceptionnelles :	11.698,59€	0,94 %

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes: 586.494,79 €

Dont 233.136,50 € de subventions d'équipement (aire de grand passage)

<u>Dépenses</u> : 475.365,72 €		
- Amortissement des subventions reçues :	97.810,27 €	20,58 %
- Emprunts en cours et dépôts de cautionnement :	58.771,38€	12,36 %
- Travaux bâtiments :	48.206,39 €	10,14 %
- Achat maison d'Aubigné Racan (Autre construction) :	58.215,20€	12,25 %
- Aménagement terrains :	199.286,69€	41,92 %
- Divers	13.075,81€	2,13 %

## Comité syndical

Le comité syndical s'est réuni à quatre reprises et a adopté les principaux rapports suivants:

## 22 février 2018

- Modification des statuts du SMGV :
- Modification du TEP 2018 :
- Projets travaux à réaliser en 2018;
- Acquisition et emprunt pour un bien immobilier:
- Vote du compte administratif 2017 et affectation de résultat 2017 ;
- Vote du Budget Primitif 2018.

## 5 juin 2018

- Point sur les demandes d'adhésion;
- Modification statuts SMGV : changement de dénomination ...;
- Recrutement du futur directeur ;
- Règles d'attribution de l'ALT ;
- Rapports d'activités 2017;
- Modification du règlement intérieur.

## 5 octobre 2018

- Point sur les demandes d'adhésion :
- Travaux aire des grands passages;
- Travaux aire de La Flèche;
- Point sur le personnel :
- Point sur les dépenses 2018 ;
- Financement Centre social;
- Compte-rendu de la Commission consultative départementale des gens du voyage du 29 juin 2018

## ■ 13 décembre 2018

- Point sur les futures adhésions ;
- Régimes Indemnitaires et participations employeur à l'assurance maintien de salaire pour 2019;
- Instauration primes Indemnités spécifique de services ;
- Tarifs usagers 2019;
- Projet travaux pour 2019;
- DOB 2019;
- Participation financière 2019 des collectivités membres du SMGV.



Lettre d'informations n°15 - Juin 2019

# Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage

our sa quinzième année d'existence, notre Syndicat mixte a franchi une nouvelle étape. En effet, l'adhésion de trois nouvelles communautés de communes (Loir -Lucé - Bercé, Sablé-sur-Sarthe et l'Huisne Sarthoise) porte à douze le nombre de collectivités adhérentes permettant d'assurer la gestion de vingt-quatre des vingt-huit aires de stationnement de la Sarthe.

Ces nouvelles évolutions m'ont conduit à proposer de modifier le nom de notre syndicat mixte en abandonnant la référence originelle à la région mancelle et marquer notre vocation départementale. Le SMGV s'appelle donc désormais le Syndicat mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage.

L'année 2018 aura également permis de lancer les travaux d'aménagement de l'aire de grand passage du Mans dont nous parlons depuis plus de vingt années sans jamais avoir pu aboutir de façon définitive. Toutefois, la persévérance a été utile puisque les travaux sont désormais achevés malgré de multiples embuches et l'aire a accueilli ses premiers usagers dans le courant du mois de mai 2019.

Au-delà de ces faits marquants, le SMGV a poursuivi sa mission d'accueil des voyageurs. Avec un taux d'occupation de nos aires de stationnement qui dépasse les 50%, nous avons accueilli plus de 1 000 ménages au cours de l'année 2018 générant pour la première fois des recettes « usagers » supérieures à 100 000 €.

Dans ce contexte, je ne peux qu'une nouvelle fois déplorer le recul du soutien financier de l'État. Ainsi, le montant moyen de l'aide perçue chaque année par place est passé de 1 372 € en 2017 à 1 149 € en 2019

soit une baisse de 16% de l'aide de l'État. Cela s'est, notamment, traduit par un déficit de fonctionnement de 78 000 € pour notre collectivité en 2018 malgré nos efforts de gestion et la mutualisation de nos moyens.

Ce désengagement financier de l'État est d'autant plus regrettable que localement nous pouvons compter sur le soutien du corps préfectoral et notamment de M. Jean-Michel DELVERT, Sous-Préfet de La Flèche, pour nous aider à assurer notre mission. Cette collaboration s'est notamment traduite récemment par la finalisation du nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui sera promulgué en 2019.

Enfin l'année 2018 aura également été marquée par un passage de témoin à la direction de notre collectivité avec le départ de notre directeur Étienne PLESSIS que je remercie de sa précieuse collaboration depuis 2004. Je souhaite la bienvenue à Katell HENRY qui lui succède donc dans cette mission.

A travers eux, c'est toute l'équipe du SMGV que je remercie de son investissement au service des Voyageurs.

Bien cordialement.



**Christophe COUNIL** Président du SMGV Conseiller départemental de la Sarthe

S.M.G.V. 24 rue François Monier 72100 LE MANS

02.43.84.13.60

昌 02.43.86.64.91

1 smgv-lemans@orange.fr



Pour suivre en direct les places disponibles sur les terrains

http://smgv-lemans.over-blog.com/



## **BILAN 2018 DU SMGV**

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

## Pour le SMGV, l'année 2018 aura été marquée par :

## ■ Trois nouvelles collectivités rejoignent le SMGV

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé demandait le 7 décembre 2017 son adhésion au SMGV, adhésion validée par le Comité syndical le 19 décembre 2017. Ainsi, les aires de Montval-Sur-Loir (Château-du-Loir, Montabon) et de La Chartre-sur-Le Loir ont été reprises officiellement par le SMGV le 1<sup>er</sup> mai 2018. Ces 3 aires d'accueil représentent un total de 58 places caravane. A fin décembre 2018, 9 collectivités étaient adhérentes au SMGV, portant à 19 terrains et 338 le nombre de places caravanes gérés.

Lors de sa séance du 28 juin 2018, la CdC de Sablé-Sur-Sarthe votait sa demande d'adhésion au SMGV. Le 5 octobre 2018, le comité syndical validait cette demande et son effet au 1<sup>er</sup> février 2019. La CdC de Sablé-Sur-Sarthe gèrait alors 2 aires d'accueil, l'une située sur Sablé (15 emplacements) et l'autre située sur parcé-Sur-sarthe (4 emplacements).





Lors de sa séance du 12 juillet 2018, la CdC de l'Huisne Sarthoise votait sa demande d'adhésion au SMGV au motif d'un départ à la retraite d'un agent travaillant sur les 2 aires d'accueil gérées par la CdC, à savoir l'aire d'accueil de La Ferté Bernard (6 emplacements) et l'aire de Beillé (6 emplacements). Le 5 octobre 2018, le comité syndical validait cette demande et son effet au 1<sup>er</sup> février 2019.

## ■ Le lancement des travaux de l'aire de grand passage du Mans

L'aménagement d'un terrain sur l'agglomération mancelle destinée à accueillir les grands passages estivaux, comptant parfois plus de 150 caravanes, a été réalisé. La parcelle, propriété de Le Mans-Métropole, est située dans le secteur de la Grande Sapinière au Mans, à proximité de la route de Ruaudin et du chemin aux Bœufs, cadastré section PT n°31 et 32, d'une surface d'environ 4 hectares. Des travaux de viabilisation et de sécurisation ont été nécessaires.



Ainsi, les travaux réalisés en 2018 ont consisté au retrait de l'ancienne ligne électrique, à la démolition de la ferme de La Basinière, à la viabilisation (eau, électricité) du terrain avec construction de deux blocs techniques, à l'empierrement d'une allée et à la mise en œuvre d'un merlon de terre pour protéger le voisinage. Le coût des travaux a été estimé en 2018 à 278.220,00 euros.

Le plan de financement fait état d'un montant de subvention conséquent avec des participations de l'État (73 136 €), le Conseil Départemental (60 000 €), Le Mans Métropole (60 000 €) et l'ACO (40 000 €).

## Bilan de l'Aide de l'Etat à la gestion des aires d'accueil (ALT2)

Depuis 2016, l'État a modifié sa participation au financement avec la mise en œuvre d'une nouvelle règle d'attribution calculée en deux parties, l'une fixe et l'autre variable fonction du taux d'occupation des aires. Chaque année la part fixe diminue tandis que la part variable augmente, impactant très négativement les recettes du SMGV.

\$\text{\tex

La part variable de 60,05 € par place et par mois, calculée selon le taux d'occupation annuel de chaque aire d'accueil. Le total versé s'élève à 105.754,55 € en 2018.

## **VIE ET GESTION DES TERRAINS**



## PLUS DE 104.000 € DE RECETTES « VOYAGEURS » EN 2018.

Aires de stationnement	Dates d'ouverture ou de reprise	Composition de l'aire	Occupation moyenne des emplacements	Taux d'occupation	Ménages accueillies	Recettes encaissées
Mulsanne	23/05/2007	15 x 2 places	3,60 / 15	23,98 %	30	4.135,22 €
Roëzé-sur -Sarthe	04/07/2007	13 x 2 places	0,54 / 13	10,79 %	26	1.436,72 €
Saint-Jean -d'Assé	13/08/2007	5 x 2 places	1,85 / 5	37,10 %	42	2.321,37 €
Neuville- sur-Sarthe	04/09/2007	5 x 2 places	4,68 / 5	93,64 %	19	5.490,07 €
Yvré -l'Evêque	01/10/2007	15 x 2 places	10,83 / 15	72,24 %	177	19.477,66€
Le Mans	24/10/2007	25 x 2 places	17,56 / 25	70,25 %	201	25.032,80€
Changé	04/12/2007	5 x 2 places	4,25 / 5	85,04%	16	5.035,94 €
Champagné	17/12/2007	6 x 2 places	5,55 / 6	92,51 %	19	6.404,25 €
Thorigné-sur-Dué	23/03/2009	6 x 2 places	4,11 / 6	68,58 %	64	2.727,32€
Bouloire	23/09/2009	4 x 2 places	0,64 / 4	16,16 %	16	742,57 €
Ecommoy	01/02/2011	5 x 2 places	3,39 / 5	67,84 %	43	5.699,13 €
Cérans-Foulletourte	04/09/2012	10 x 2 places	1,46 /10	14,60 %	62	1.820,64 €
Saint-Marceau	01/09/2015	4 x 2 places	1,15 / 4	28,9 %	4	987,06 €
Le Lude	01/01/2017	8 x 3 places	1,92 / 8	24,00 %	54	4.066,03 €
Aubigné-Racan	01/01/2017	3 x 2 places +3 places	2/4	50,21 %	49	1.914,98 €
Vaas	01/01/2017	3 x 2 places +3 places	2,52 / 4	62,95 %	61	1.592,03 €
Château Du Loir	01/05/2018	16 x 2 places	8,70 / 16	80,27 %	69	11.314,44 €
Montabon	01/05/2018	5 x 2 places	1,29 / 5	30,80 %	35	1.230,68 €
La Chartre Sur Le Loir	01/05/2018	8 x 2 places	3,45 / 8	64,23 %	35	2.722,47 €
TOTAUX		163 emplace- ments de 2 ou 3 places	84,34 / 163	51,74 %	1022	104.151,38€

<u>Ce bilan appelle quelques commentaires</u>: La gestion des nouvelles aires d'accueil de Château-Du-Loir, Montabon et La Chartre-Sur-Le-Loir à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018 a engendré une augmentation des recettes par rapport à 2017 et de la capacité d'accueil. Dans la mesure où les aires d'accueil de Château-du-Loir et La Chartre-sur-le-Loir ont un taux d'occupation élevé, le taux moyen de fréquentation est passé de 48,92% en 2017 à 51,74% en 2018.

## Travaux réalisés en 2018 sur les aires d'accueil (hors aire de grands passages) : 313.929,98 €

- Le Mans : Fourniture et pose de pompes de relevage pour 3 477 € ;
- Château-Du-Loir, La Chartre-Sur-Le-Loir et Montabon : Mise en œuvre d'une télégestion pour 1 368 €;
- Travaux électriques sur Thorigné-Sur-Dué, Saint-Marceau, Saint Jean d'Assé, Bouloire, La Chartre-Sur-Le-Loir et Château-Du-Loir: 13 611,96 €;
- Le Lude : Travaux électriques, télégestion et terrassements : 16 932,51 € ;

Achats divers (matériels et bureautique) : 9 358,10 €

Achat d'une maison à Aubigné Racan : 58 215,20 €

72241

## LE GESNOIS BILURIEN COMMUNAUTE DE COMMUNES

Code INSEE

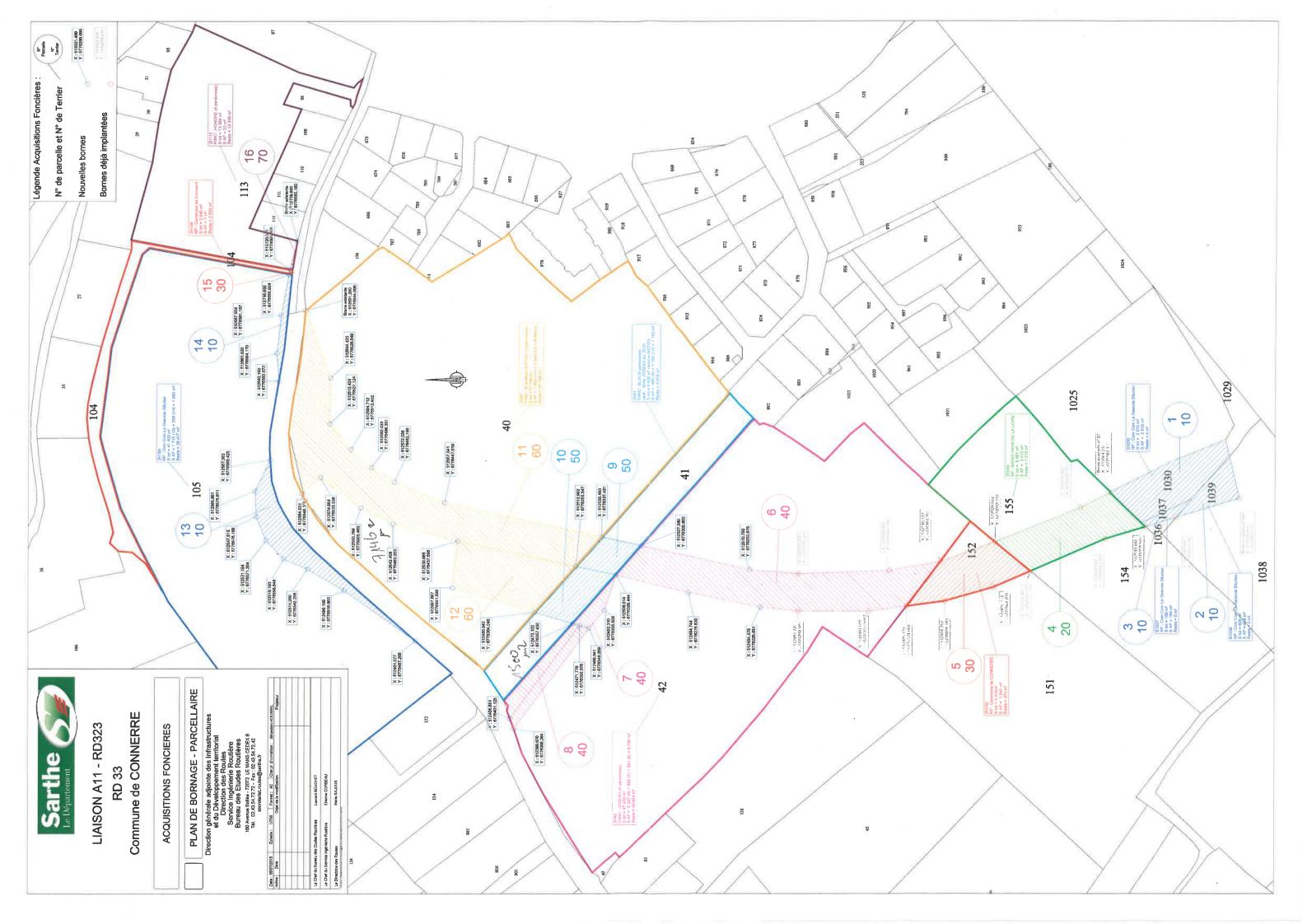
**ENFANCE-JEUNESSE** 

DM n°2 2019

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

## DM2

Décimation	Dépenses (1)		Recettes (	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1317-64 : Budget communautaire et fonds structurels	0.00€	0.00€	0.00 €	12 535.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00€	0.00€	0.00 €	12 535.00 €
D-2184-10-64 : PETITE ENFANCE	0.00€	12 535.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00€	12 535.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	12 535.00 €	0.00 €	12 535.00 €
Total Général		12 535.00 €		12 535.00 €





## PRÉFET DE LA SARTHE

## DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE Bureau du Contrôle de Légalité

## ARRETE DU 11 JUIN 2019

Portant projet de périmètre d'un nouveau syndicat mixte à la carte dénommé « syndicat du bassin versant de l'Huisne Sarthe », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, issu de la fusion du syndicat mixte d'aménagement et d'entretien du Dué et du Narais (SIREN n°257201681) et du syndicat mixte des Communes Riveraines de l'Huisne (SIREN n°200081883).

## Le préfet de la Sarthe, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5711-2 et L.5211-41-3;

Vu le code de l'environnement et notamment son article L 211-7;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juillet 1981 portant création du syndicat intercommunal des communes riveraines de l'Huisne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 août 1989 portant création du syndicat intercommunal des bassins du Dué et du Narais ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 février 1987 portant modification des statuts du syndicat intercommunal des communes riveraines de l'Huisne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 mars 2018 portant modification des statuts du Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau des bassins du Dué et du Narais et portant représentation-substitution des communautés de communes de l'Huisne Sarthoise, du Sud Est du Pays Manceau, de la vallée de la Braye et de l'Anille, au sein dudit syndicat ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2018 portant représentation-substitution des communautés de communes de l'Huisne Sarthoise, Le Gesnois Bilurien et de la communauté urbaine Le Mans Métropole au sein du syndicat intercommunal des communes riveraines de l'Huisne, et transformation dudit syndicat en syndicat mixte;

Vu les délibérations des comités syndicaux du syndicat mixte du Dué et du Narais du 28 mai 2019, et du syndicat mixte des Communes Riveraines de l'Huisne en date du 5 juin 2019, sollicitant la fusion desdits syndicats ;

Vu le projet de statuts ci-annexé;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Sarthe,

## ARRÊTE

- Article 1<sup>er</sup>: Le présent projet de périmètre est établi en vue de la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, d'un syndicat mixte fermé à la carte dénommé « syndicat du bassin versant de l'Huisne Sarthe » issu de la fusion du syndicat mixte d'aménagement et d'entretien du Dué et du Narais et du syndicat mixte des Communes Riveraines de l'Huisne.
- Article 2 : Le périmètre géographique du futur syndicat du bassin versant de l'Huisne Sarthe est constitué des membres issus du syndicat mixte d'aménagement et d'entretien du Dué et du Narais et du syndicat mixte des Communes Riveraines de l'Huisne, soit :
- Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise en représentation/ substitution des communes de Bouër, Duneau, Le Luart, Avezé, Beillé, Boëssé le Sec, Cherré-Au, La Ferté-Bernard, Saint-Martin-des-Monts, Sceaux-sur-Huisne, Souvigné-sur-Même, Tuffé Val de la Chéronne, Villaines-la-Gonais, Vouvray-sur-Huisne
- Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille en représentation/ substitution de la commune de Lavaré
- Communauté de communes Le Gesnois-Bilurien, en représentation/ substitution des communes de Ardenay-sur-Mérize, Bouloire, Connerré, Coudrecieux, Fatines, Le Breil-sur-Mérize, Montfort-le-Gesnois, Nuillé-le-Jalais, Saint-Mars-de-Locquenay, Saint-Mars-la-Brière, Saint-Michel-de-Chavaignes, Soulitré, Surfonds, Thorigné-sur-Dué, Volnay
- Communauté de communes du Sud Est du Pays Manceau en représentation/ substitution des communes de Challes, Parigné-l'Évêque
- Communauté Urbaine Le Mans Métropole en représentation/ substitution des communes de Champagné, Yvré-l'Évêque
- Article 3: Le futur syndicat exercera des compétences relatives à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (L. 211-7 du code de l'environnement) défini dans les projets de statuts annexés au présent arrêté.
- Article 4: Le projet de périmètre ainsi que le projet de statut du futur syndicat est soumis pour avis aux organes délibérants des communes concernées. L'accord doit être exprimé par les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées, représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou inversement. A défaut de délibération dans le délai de trois mois à compter de la notification du présent arrêté, l'avis est réputé favorable. La création du syndicat, à l'issue de la procédure, entraînera la dissolution du Syndicat Mixte d'aménagement et d'entretien du Dué et du Narais et du syndicat mixte des Communes Riveraines de l'Huisne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Article 5: Le nouveau syndicat sera substitué de plein droit, pour l'exercice de ses compétences, dans son périmètre, aux anciens syndicats dans toutes leurs délibérations et tous leurs actes. Les contrats seront exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties. L'intégralité de l'actif et du passif de chaque organisme fusionné sera attribué à la nouvelle personne morale créée. Les résultats de fonctionnement, d'une part, et les résultats d'investissement, d'autre part, seront repris par le nouvel EPCI, ces deux résultats étant constatés pour chacun des organismes fusionnés à la date d'entrée en vigueur de la fusion conformément au tableau de consolidation des comptes établi par le comptable public. L'ensemble des personnels des syndicats fusionnés sera réputé relever du syndicat issu de la fusion dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes. La fusion entraînera une nouvelle élection des délégués des membres du nouveau syndicat au conseil de ce dernier.

**Article 6:** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nantes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe d'une part et de sa notification aux communes et EPCI concernés d'autre part.

Article 7: Le secrétaire général de la préfecture de la Sarthe, la sous-préfète de Mamers, les maires des communes concernées, les présidents des syndicats intéressés, le directeur départemental des finances publiques de la Sarthe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe et affiché au siège des syndicats et dans les mairies des communes concernées.

Le préfet,

Nicolas QUILLET

HAVE BUILDING TO SEE SEE

•

# Projet de statuts du syndicat du bassin versant de l'Huisne Sarthe

## Préambule

Historiquement, les missions de gestion des milieux aquatiques étaient portées opérationnellement par trois structures sur la partie sarthoise du bassin de l'Huisne :

- le syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau des bassins du Dué et du Narais,
- le syndicat mixte des communes riveraines de l'Huisne,
- l'Association Syndicale des Riverains de l'Huisne Vive Parence (ASRHV).

L'attribution aux EPCI à fiscalité propre d'une nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le souhait du département de la Sarthe de ne plus adhérer au syndicat mixte de la rivière l'Huisne ont incité les acteurs du territoire à penser une nouvelle organisation des maîtrises d'ouvrage.

Il a été souhaité, dès le départ, de mettre en place une structure unique de bassin, afin d'améliorer la cohérence des actions et de rationaliser les moyens d'intervention.

Le syndicat du bassin versant de l'Huisne Sarthe a ainsi été créé pour porter, de manière coordonnée et selon un principe de solidarité de ses membres, la gestion des milieux aquatiques sur leur territoire.

## ARTICLE 1: COMPOSITION - DENOMINATION

En application des articles L.5711-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, il est formé un syndicat mixte fermé à la carte qui résulte de la fusion des deux syndicats mixtes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau des bassins du Dué et du Narais et du syndicat mixte des communes riveraines de l'Huisne entre :

- la Communauté de Communes du Pays de l'Huisne Sarthoise,
- la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille,
- la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien,
- la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays de Manceau,
- la Communauté Urbaine Le Mans Métropole.

Ce syndicat mixte prend la dénomination de « syndicat du bassin versant de l'Huisne Sarthe », ci-après dénommé « syndicat ».

## ARTICLE 2: PERIMETRE

Le périmètre du syndicat est constitué par la partie sarthoise du bassin versant de l'Huisne, défini par le périmètre des communes dont la liste est jointe en annexe. Conformément au souhait de cet EPCI, sont exclues de ce périmètre les communes membres de la Communauté de communes Maine Saosnois.

Les réunions du comité syndical, du bureau et éventuellement des commissions ad-hoc pourront se tenir dans tout autre endroit du périmètre du syndicat, après validation par le comité syndical.

## ARTICLE 3: DUREE ET SIEGE

Le syndicat est constitué pour une durée illimitée. Le siège social du syndicat est sis 48 rue de Paris - 72160 Connerré.

## ARTICLE 4: OBJET

Le syndicat a pour objet d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous aménagements, travaux, actions, ouvrages ou installations concourant à la gestion intégrée, équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation et la gestion des écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines, la préservation contre les inondations et la lutte contre l'érosion à l'échelle de son périmètre.

Il exerce son objet dans le cadre de l'intérêt général ou pour des actions présentant un caractère d'urgence, dans les principes de solidarité de bassin, et en complémentarité avec les compétences partagées de préservation, d'animation, de concertation et de suivi, exercées par d'autres opérateurs à d'autres échelles territoriales.

## ARTICLE 5: COMPETENCES

- 5.1/ Pour l'ensemble des membres, le syndicat mène des actions d'étude, de travaux, d'animation, de sensibilisation ou de communication dans les missions suivantes :
- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.
- 5.2/ Pour certains membres, le syndicat peut être habilité à réaliser, par transfert, des études, des travaux, des actions de sensibilisation, de communication ou d'animation, sans préjudice des droits et obligations des autres acteurs du bassin de l'Huisne sarthoise compétents dans les domaines relevant des compétences facultatives suivantes :
- la prévention contre les inondations, comprenant la lutte contre les ragondins
- la lutte contre l'érosion des sols ;
- la réduction des pollutions diffuses ;
- l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques.

Toute demande d'un membre, sollicitant le transfert, est soumise à l'accord du comité syndical. Cet accord est conditionné par la rédaction d'une convention définissant les modalités d'administration et de fonctionnement, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour l'exercice de cette compétence.

La reprise d'une compétence transférée à la carte s'opère dans le respect des règles financières et patrimoniales déterminées par l'article L. 5211-25-1 du CGCT. Cette reprise prend effet à compter du premier jour de l'année calendaire qui suit la notification de la délibération devenue exécutoire au président du syndicat mixte, lequel en informe les membres. La délibération décidant la reprise de la compétence est notifiée au président du Syndicat par lettre recommandée ou par dépôt au siège. La reprise d'une compétence à la carte par un membre n'emporte pas de facto son retrait.

## ARTICLE 6: PRESTATION DE SERVICE AUPRES DES TIERS

Sans préjudice des règles de publicité et de mise en concurrence qui s'imposent, le syndicat est habilité, à titre accessoire, et sous accord du comité syndical, à effectuer des prestations de services pour des missions en lien avec son objet, au profit de tiers non membre.

## **ARTICLE 7: ADMINISTRATION**

## 7-1 / Le Comité syndical

## 7-1-1 Composition

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de 20 délégués titulaires et de 9 délégués suppléants, désignés par les assemblées délibérantes des membres du syndicat.

Chacun des délégués est désigné pour la durée du mandat qu'il détient. Le mandat d'un délégué expire en même temps que le mandat au titre duquel il a été désigné pour siéger au comité syndical.

La répartition des délégués est basée sur la clé définie à l'article 9 des présents statuts, comme suit :

	Clé 40%P – 60%S	Délégués	Suppléants
CC des Vallées de la Braye et de l'Anille	5%	1	1
CC du Pays de l'Huisne Sarthoise	31%	6	2
CU Le Mans Métropole	21%	4	2
CC du Sud Est du Pays Manceau	10%	2	1
CC Le Gesnois Bilurien	32%	6	2
TOTAL		19	8

## 7-1-2 Mandat

En cas d'empêchement d'un délégué suppléant, le délégué titulaire peut donner au délégué de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Le nombre de pouvoir est limité à 1 par délégué.

## 7-1-3- Quorum et majorité

Les délégués disposent d'une voix délibérative. Le quorum et la majorité sont exprimés en nombre de voix.

Le comité syndical n'est valablement réuni pour prendre des décisions que si le quorum est atteint lorsque la majorité de ses membres en exercice est présent.

Toutefois, si le conseil syndical ne se réunit pas au jour fixé par la convocation en nombre suffisant, la réunion se tient de plein droit dans un délai de 3 jours. Les délibérations sont alors valables quel que soit le nombre de voix.

Tous les délégués prennent part au vote pour les affaires présentant un intérêt commun à tous les membres, et notamment pour l'élection du président et des membres du bureau, le vote du budget, l'approbation du compte administratif et les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat.

Pour l'exercice des compétences à la carte, ne prennent part au vote que les délégués représentant les membres concernés par l'affaire mise en délibération.

Le président prend part à tous les votes sauf en cas d'application des articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du CGCT.

En cas de partage des voix et selon les dispositions de l'article L. 2121-20 du CGCT, la voix du Président est prépondérante.

## 7-1-4 / Attributions

Le comité syndical règle par délibération les affaires du syndicat sur :

- budgets, comptes, emprunts et acceptation de dons et legs,
- répartition des charges entre les membres,
- bilans et évaluation annuels et pluriannuels nécessaires,
- effectifs et statuts du personnel,
- validation des programmes d'action,
- commandes publiques,
- modifications statutaires,
- admission et retrait des membres,
- transfert du siège,
- représentation du syndicat auprès des partenaires.

Il élabore son règlement intérieur.

Le comité syndical peut inviter à participer toute personne qualifiée ou organisme ressource représentatifs du territoire.

7-2/ Le Bureau

## 7-2-1 Composition

Le Bureau est composé d'un président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et d'un représentant au minimum de chacun des membres, dans la limite fixée par le comité syndical, et conformément au code général des collectivités territoriales.

## 7-2-2 Attribution

Le Bureau administre le syndicat dans la limite des délégations qui lui sont données par le comité syndical.

Les modalités de fonctionnement du bureau sont fixées dans le règlement intérieur du syndicat.

## 7-3/ La présidence

Le président est l'organe exécutif du syndicat. Il est élu par le comité syndical.

Il exécute les délibérations du comité syndical. Il peut recevoir délégation du comité syndical, sauf dans les cas dérogatoires énoncés à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales. Le contenu et les modalités de mise en œuvre de ces délégations sont fixés dans le règlement intérieur.

Il est ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat.

Il peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents.

Il peut donner délégation de signature en toute matière aux responsables des dits services.

Il représente le syndicat auprès des partenaires.

Il représente le syndicat en justice.

## **ARTICLE 8: COMMISSIONS**

Le comité syndical institue des commissions géographiques autant que nécessaire. La liste des Commissions, leur composition et leur objet seront précisés dans le règlement intérieur du syndicat.

La commission géographique n'a pas de voix délibérative.

## **ARTICLE 9: FONCTIONNEMENT**

Le budget du syndicat pourvoit à toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement destinées à la réalisation de ses missions. Les décisions budgétaires sont adoptées à la majorité des 2/3 des voix plus une.

## 9-1 Contribution des membres

La contribution des membres est calculée sur la base de la clé de répartition :

• 40% de la population municipale totale du membre incluse sur le périmètre du syndicat et 60% de la surface du membre incluse sur le périmètre du syndicat.

## 9-2 Dépenses

Les dépenses se répartissent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement liées aux missions du syndicat.

Les dépenses comprennent sans que cette énumération soit limitative :

- les frais d'administration et de fonctionnement du syndicat,
- les frais de réalisation sous maîtrise d'ouvrage des études et des travaux,
- · les charges d'emprunt,
- toutes les autres dépenses correspondant à son objet.

# 9-3 Ressources

Les recettes du syndicat comprennent, sans que cette énumération soit limitative :

- les cotisations versées par les membres adhérents,
- les subventions ou dotations qui peuvent lui être allouées,
- les produits des dons et legs,
- les produits des emprunts,
- les produits des redevances correspondant aux services rendus ou aux prestations fournies,
- les intérêts et revenus des biens meubles ou immeubles et des valeurs lui appartenant,
- les capitaux provenant des économies faites sur le budget annuel,
- toutes autres ressources autorisées par la loi.

## 9-4 Receveur

Les règles de la comptabilité publique s'appliquent au syndicat. La comptabilité est tenue par les services administratifs du syndicat, sous l'autorité du Président et sous le contrôle du Comité syndical.

Les fonctions de receveur du Syndicat sont exercées par le comptable du Trésor dont dépend la commune de Connerré.

## ARTICLE 10: CONDITIONS DE MODIFICATION DES STATUTS

Ces modifications sont soumises aux règles de majorité qualifiée prévues à l'article L.5211-5 du code général des collectivités territoriales.

## ARTICLE 11: DISSOLUTION

Le syndicat peut être dissout dans les conditions prévues par les articles L.5212-33 du code général des collectivités territoriales.

## **ARTICLE 12: DISPOSITIONS DIVERSES**

Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, le syndicat est régi par son règlement intérieur et par les dispositions en vigueur du code général des collectivités territoriales.

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour Le Mans, le 11 juin 2019

Le préfet,

Nicolas QUILLET

## ANNEXE: LISTE DES COMMUNES DU PERIMETRE DU SYNDICAT

EPCI-FP	Code INSEE	Nom	Part surface dans le bassin (%)
CC du Sud Est du Pays Manceau	72053	Challes	98,21
CC du Sud Est du Pays Manceau	72231	Parigné-l'Évêque	57,79
CC le Gesnois Bilurien	72007	Ardenay-sur-Mérize	100
CC le Gesnois Bilurien	72042	Bouloire	96,34
CC le Gesnois Bilurien	72046	Le Breil-sur-Mérize	100
CC le Gesnois Bilurien	72090	Connerré	100
CC le Gesnois Bilurien	72094	Coudrecieux	90,14
CC le Gesnois Bilurien	72129	Fatines	100
CC le Gesnois Bilurien	72224	Nuillé-le-Jalais	100
CC le Gesnois Bilurien	72241	Montfort-le-Gesnois	100
CC le Gesnois Bilurien	72298	Saint-Mars-de-Locquenay	94,74
CC le Gesnois Bilurien	72300	Saint-Mars-la-Brière	100
CC le Gesnois Bilurien	72303	Saint-Michel-de Chavaignes	100
CC le Gesnois Bilurien	72341	Soulitré	100
CC le Gesnois Bilurien	72345	Surfonds	100
CC le Gesnois Bilurien	72358	Thorigné-sur-Dué	100
CC le Gesnois Bilurien	72382	Volnay	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72020	Avezé	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72031	Beillé	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72038	Boëssé-le-Sec	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72041	Bouër	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72080	Cherré-au	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72122	Duneau	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72132	La Ferté-Bernard	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72172	Le Luart	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72302	Saint-Martin-des-Monts	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72331	Sceaux-sur-Huisne	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72342	Souvigné-sur-Mème	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72363	Tuffé Val de la Chéronne	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72375	Villaines-la-Gonais	100
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	72383	Vouvray-sur-Huisne	100
CC Vallée de la Braye et de l'Anille	72158	Lavaré	88,76
CU Le Mans Métropole	72054	Champagné	100
CU Le Mans Métropole	72386	Yvré-l'Evêque	99,33

